



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/40/PV.43
22 octobre 1985

FRANCAIS

Quarantième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA QUARANTE-TROISIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le lundi 21 octobre 1985, à 15 heures

Président : M. de PINIÉS (Espagne)
puis : M. BONGO (Gabon)
(vice-président)

Célébration du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies [39]
(suite)

Déclarations de :

M. Didier Ratsiraka, président de la République démocratique de Madagascar
M. Aristides Maria Pereira, président de la République du Cap-Vert
M. Salvador Jorge Blanco, président de la République dominicaine

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

M. Garret Fitzgerald, premier ministre d'Irlande

M. Olof Palme, premier ministre du Royaume de Suède

M. Shinyong Lho, premier ministre de la République de Corée

M. Manea Manescu, vice-président du Conseil d'Etat et envoyé spécial du Président de la République socialiste de Roumanie

M. Mitko Grigorov, vice-président de la République populaire de Bulgarie

M. Ali A. Treiki, secrétaire du Comité populaire du Bureau du peuple chargé des liaisons étrangères et envoyé spécial du Chef de la révolution du 1er septembre de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste

M. Dawa Tsering, ministre des affaires étrangères et envoyé spécial du Gouvernement du Royaume du Bhoutan

M. Goshu Wolde, ministre des affaires étrangères et envoyé spécial du Chef d'Etat de l'Ethiopie

La séance est ouverte à 15 h 25.

POINT 39 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

COMMEMORATION DU QUARANTIEME ANNIVERSAIRE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée va à présent entendre une déclaration du Président de la République démocratique de Madagascar, S. Exc. M. Didier Ratsiraka.

M. Didier Ratsiraka, président de la République démocratique de Madagascar, est escorté à la tribune.

Le président RATSIRAKA : "Il y a aujourd'hui sur la terre deux grands peuples qui, partis de points différents, semblent s'avancer vers le même but : ce sont les Russes et les Anglo-Américains. Leur point de départ est différent, leurs voies sont diverses, néanmoins chacun d'eux semble appelé par un dessein secret de la providence à tenir dans ses mains les destinées de la moitié du monde."

Voilà ce qu'écrivait Clerel de Tocqueville en 1835.

Si l'histoire est pleine d'enseignements précieux, malheureusement force est de constater que l'histoire est non seulement un éternel recommencement, mais porte en elle de sombres fatalités que le génie de l'homme n'arrive pas à conjurer.

Jusqu'en 1914, la civilisation européenne ne doutait pas qu'elle fût fondée sur des bases solides, inébranlables. Mais la première guerre mondiale la fit déchanter, elle lui fit prendre conscience cruellement que l'abîme de l'histoire est assez grand pour tout le monde, qu'une civilisation a la même fragilité qu'une vie humaine.

La "grande guerre" fut le résultat d'un fait divers, d'une fatalité. C'est l'assassinat de l'archiduc d'Autriche par un Serbe. Tout le monde est persuadé que la puissance de feu des armes modernes est telle qu'une guerre est impossible. L'Europe n'est pas assez folle pour se suicider. Elle domine le monde. De plus, l'équilibre des forces est assuré par l'égalité des deux blocs. Et pourtant l'Autriche déclare la guerre à la Serbie. Et le mécanisme des alliances entraîne le déclenchement de la première guerre mondiale.

Résultat : 10 millions de morts. Pour rien! Pour rien car jamais guerre n'amena, jusqu'ici du moins, de résultats définitifs. Le peuple abattu se relève et refait et essaye à son tour d'abattre son vainqueur.

Et c'est tout naturellement et fatalement que l'Allemagne nazie provoque la deuxième guerre mondiale qui se termine par la défaite des nazis et des fascistes et l'explosion des premières bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki.

Le président Ratsiraka

Résultat : 40 millions de morts pour rien! Pour rien, car on aurait pu éviter cela. Pour rien, car les alliés d'hier sont devenus des adversaires, et les ennemis d'hier sont devenus des alliés.

Aujourd'hui, tous les prodromes politiques, économiques, sociaux et militaires d'une troisième guerre mondiale sont réunis. Je lance donc un appel pathétique à cet aréopage, à tous les hommes de science et à tous les peuples pour tout faire afin d'éviter cette apocalypse nucléaire que serait une troisième guerre mondiale. Je ne dis pas que ce soit facile; l'échec de la Société des Nations, les maigres résultats des diverses conférences internationales sur le désarmement le prouvent; et le choc des idéologies et des ambitions contraires rendent l'entreprise encore plus difficile. Difficile, mais pas impossible.

A l'occasion de ce quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, Madagascar, pays en développement non aligné, voudrait apporter sa modeste contribution face au défi qui nous interpelle tous. On peut affirmer que si l'URSS n'existait pas face à la puissance des Etats-Unis, il aurait fallu l'inventer. Et inversement, si les Etats-Unis n'existaient pas face à l'URSS, il aurait fallu les inventer. Car la nature a besoin d'équilibre.

Sans le sacrifice héroïque de 20 millions de Soviétiques, sans l'intervention de la puissance américaine en 1939-1945, le monde serait aujourd'hui dominé par les nazis et les fascistes, et chacun peut imaginer ce qu'aurait pu être un tel monde. A travers les souvenirs et les images des camps de concentration et, plus près de nous, les souffrances des Noirs sous le régime de l'apartheid en Afrique du Sud. C'est la fin de la seconde guerre mondiale et l'émergence des deux superpuissances - Union soviétique et Etats-Unis - qui ont hâté la décolonisation politique. C'est enfin la pression américano-soviétique qui a empêché l'invasion de l'Egypte après la nationalisation du canal de Suez.

Ai-je besoin d'ajouter que c'est grâce à l'équilibre des forces, en général, et de la parité nucléaire stratégique, en particulier, entre les deux superpuissances, que la paix a pu être préservée depuis 40 ans? Mais paraphrasant Saint-Exupéry, je dirais que s'il est bon que deux idéologies s'opposent pour engendrer une synthèse nouvelle, il est monstrueux qu'elles s'entre-dévorent.

Défense et économie : l'histoire et l'expérience prouvent que les recherches en matière de défense favorisent le développement de la science et de la

Le président Ratsiraka

technologie, parce que ces recherches revêtent un caractère impératif, alors que les gouvernements distribuent au compte-gouttes les crédits de recherches fondamentales.

Défense et économie : l'objectif de la défense et de l'économie est le même : garantir la vie, la sécurité et la prospérité de la collectivité et réduire les facteurs de vulnérabilité. En outre, elles ont une base commune objective : "l'exigence d'appropriation que manifestent les hommes". De cette exigence naissent des luttes incessantes et permanentes - directes ou indirectes - dont le but est en premier lieu la propriété, ou la domination de la terre, de la mer et aujourd'hui de l'espace..., sources de richesses et de connaissances naturelles nécessaires à la "production", et, en deuxième lieu, la propriété des biens fabriqués par le travail de l'homme en vue de leur consommation.

Donc, vouloir abolir la défense pour instaurer une économie qui ne produirait que des biens et des services "pacifiques" assurant le seul bien-être de l'homme est irréaliste, car cela présuppose que disparaisse le besoin d'appropriation des hommes et des nations... ce qui n'est pas pour demain. L'âge d'or est encore un mythe et "la violence a toujours été, à un moment ou à un autre, la fatalité de l'histoire".

"Les activités de défense sont nécessaires aux activités économiques, et parallèlement, les activités économiques sont nécessaires à la défense, car seuls les pays économiquement forts peuvent acquérir une défense efficace, valable et crédible. Mais tout est question d'appréciation, de priorité, voire de morale. Si l'on évalue les pertes en vies humaines, les dégâts matériels, c'est-à-dire les coûts social et économique que peut entraîner une défense inefficace ou, en d'autres termes, une mauvaise préparation au cas où il s'avère indispensable de faire face à une agression, les sommes qui lui sont affectées peuvent paraître dérisoires.

En revanche, si l'on pense à l'ampleur des sacrifices sociaux, économiques et financiers que l'humanité subit en raison des efforts et des impératifs de sécurité qu'elle s'impose, comme c'est le cas aujourd'hui en Union soviétique et aux Etats-Unis, les dépenses affectées à la course aux armements sont exorbitantes, pour ne pas dire démentiellles.

Projet SDI, IDS ou guerre des étoiles : le président Reagan, après le "New Deal" et la "nouvelle frontière" de ses prédécesseurs, a recherché un consensus national. Le 23 mars 1983, il a proposé à la nation américaine son "grand

Le président Ratsiraka

dessein", à savoir l'élimination de la menace constituée selon lui par des missiles stratégiques nucléaires soviétiques en profitant des progrès scientifiques et techniques présents et futurs. Mon intervention, je le dis d'emblée, n'est pas dirigée contre les Etats-Unis, elle aurait été la même à l'égard de l'Union soviétique et ce, dans l'intérêt supérieur de l'humanité en général et du tiers monde en particulier.

Je m'élève contre la militarisation de l'espace avec autant de force et de conviction que je réclame la création d'une zone de paix, démilitarisée et dénucléarisée, dans l'océan Indien, que l'initiative de cette militarisation de l'espace vienne de l'Union soviétique ou des Etats-Unis, et ce, pour plusieurs raisons :

Première raison : sur le plan technique, l'idée de base est la même que dans le projet BAMBI (Ballistic Missile Boost Intercept) : détecter le lancement des missiles adverses - acquisition et désignation d'objectifs ou A/O D/O - et les détruire;

Premièrement : pendant leur phase propulsive, où ils sont visibles et vulnérables du fait de la grande chaleur émise, ces missiles sont faciles à détruire théoriquement; mais cette phase ne dure que de deux à cinq minutes; c'est peu. Et pour cela, il faut disposer de très nombreux détecteurs à infrarouge associés à des optiques de grandes dimensions. C'est l'objet du programme High Altitude Large Optics (HALO).

Une autre variante consiste dans le lancement d'un satellite géostationnaire orbitant à 36 000 km de la terre et muni d'un radar très performant émettant à 6 000 mégahertz.

Quant à la destruction, on pourrait utiliser des systèmes à lasers ou à faisceaux de particules, dont la vitesse est égale à celle de la lumière ou encore un système de propulseurs électromagnétiques. Je ne sais pas quels genres de lasers on peut utiliser : laser à fonctionnement relaxé, déclenché ou continu, lasers à CO ou CO₂, ou à fluorure de deuterium, dynamic laser ou encore transversal electrical atmospheric laser. Tout ce que je sais, c'est que les lasers à haute énergie actuellement disponibles n'émettent que de 2 à 5 mégawatts; or, pour un tel système, il faut mettre au point des lasers émettant de 50 à 70 mégawatts. Et ce n'est pas demain qu'on y arrivera.

M. Ratsiraka (Madagascar)

Quant aux propulseurs électromagnétiques, le projectile doit être macroscopique et non microscopique et sa vitesse n'est que d'une dizaine de kilomètres par seconde.

Enfin, s'agissant des faisceaux de particules, les difficultés sont encore plus grandes et les progrès à faire dans ce domaine sont encore plus considérables. Et comme les Soviétiques disposeraient de 8 000 missiles à charges nucléaires énormes dans leur arsenal stratégique - si d'aventure ils décidaient d'en lancer 5 000 à la fois - il faudrait les détecter tous en 5 minutes et les détruire. C'est une véritable gageure.

Le système de destruction, après l'AO/DO, même dans le cas des énergies dirigées dont la vitesse est de 300 000 km/s, doit également posséder une précision de pointage de 10 à 50 nanoradians!

Deuxièmement, dans la phase post-propulsive, les problèmes à résoudre sont les mêmes, bien que ce soit plus facile car cette phase est la plus longue; il faut, semble-t-il, 30 minutes à un missile lancé à partir de l'URSS pour atteindre les objectifs vitaux du territoire des Etats-Unis. L'AO/DO est donc plus aisée et la destruction du missile peut se faire en très haute - 1 000 km - ou moyenne atmosphère - 45 km. Dans ce cas, le projet High Frontier, prévu pour déployer 500 satellites à une altitude de 550 km et munis chacun de 50 missiles anti-missiles peut faire l'affaire.

Troisièmement, dans la phase terminale, l'AO/DO porterait sur des altitudes de 100 à 150 km et on peut utiliser un radar ou un laser pour déterminer la distance, la vitesse et les coordonnées du missile à détruire. Pour la destruction, en attendant les lasers à haute énergie, les faisceaux de particules et les canons électromagnétiques, on peut utiliser des missiles à guidage infrarouge.

Si ce projet fantastique de "défense" était réalisé, les Etats-Unis disposeraient d'un système anti-missiles capable de rendre invulnérable le territoire des Etats-Unis aux ICBM soviétiques, tandis que l'Union soviétique serait à la merci des ICBM américains. C'en serait fini de l'impasse stratégique actuelle constituée par la parité nucléaire. La suprématie américaine, serait assurée et l'Union soviétique, sous la menace de l'ultimatum de première nucléaire frappe américaine, serait obligée de capituler.

Mais l'histoire stratégique et militaire nous apprend qu'il n'existe pas d'armes ni de boucliers absolus.

Le président Ratsiraka

Deuxième raison : quand l'homme a découvert la flèche, l'homme a fabriqué des boucliers. Mais pour neutraliser les boucliers, l'homme a découvert le fusil.

Quand l'homme a inventé les missiles intercontinentaux ou de croisière, il a parallèlement imaginé des systèmes antimissiles. Enfin, si l'on imagine une mosaïque de satellites antimissiles, l'homme va aussitôt inventer des tueurs de satellites.

Si bien que l'on a toutes les raisons de penser que l'Union soviétique va relever le défi.

La course aux armements dans l'espace sera lancée, si ce n'est déjà commencé, et l'on reviendra inévitablement à la parité stratégique et nucléaire, mais à quel prix!

Mais il y a plus grave : si les Russes sont très en retard vis-à-vis du SDI, se sentant menacés, ne risquent-ils pas de mener une guerre préventive, étant donné, d'après les documents occidentaux, leur capacité supérieure en nombre de mégatonnes et d'ogives nucléaires? Et cela, même s'ils répètent sans cesse qu'ils ne seront jamais les premiers à utiliser l'arme nucléaire - car s'ils se trouvent acculés à la nécessité, la nécessité ne connaît pas de lois.

Pour conjurer la guerre nucléaire, il faut connaître les contraintes physiques, techniques et économiques de ce qu'il est convenu d'appeler la guerre des étoiles, et en connaître toutes les implications pour les deux superpuissances, pour l'Europe et pour le tiers monde.

Troisième raison : le fusil et le canon n'ont pas supprimé l'utilisation des flèches et des poignards. L'armement nucléaire n'a pas éliminé l'armement conventionnel ou classique.

De même "la guerre des étoiles" n'éliminera pas l'armement nucléaire et par conséquent la menace nucléaire.

La meilleure preuve en est donnée par les efforts des Américains dans la poursuite du renforcement de leur potentiel nucléaire stratégique : programme de missiles MX, MIDGETMAN, SLBM, TRIDENT II type OHIO, bombardiers stratégiques B1, missiles de croisière, ASAT, etc., etc.

Le SDI n'est pas étanche et n'assure pas l'invulnérabilité du sanctuaire américain pour plusieurs raisons : si les coordonnées géographiques des silos d'ICBM soviétiques ou des bases de SLBM et des bases de bombardiers stratégiques sont connues et théoriquement faciles à détruire; si les ICBM soviétiques mettent 30 minutes pour atteindre leurs cibles aux USA, il reste que, d'abord 10 p. 100 des

Le président Ratsiraka

têtes nucléaires des missiles stratégiques soviétiques font 20 mégatonnes et comme elles ne peuvent pas être toutes détruites, les Soviétiques pourraient être tentés - c'est même certain -, d'augmenter leur nombre et multiplier et disperser leurs silos pour atteindre la saturation ou la capacité d'"Overkill".

Donc le territoire et les objectifs stratégiques américains ne sont absolument pas à l'abri de leur frappe. Ensuite les missiles des sous-marins nucléaires soviétiques ont une portée de 8 800 km pour les SSN 8 et de 10 500 km pour les SSN 18.

Les MRBM soviétiques ont une autonomie supérieure à 2 500 km.

Enfin, tous les sous-marins SLBM soviétiques à missiles nucléaires, mirvés ou non mirvés, lançant leurs missiles à proximité des côtes américaines, peuvent atteindre leurs cibles entre 5 et 10 minutes seulement, sans parler des missiles de croisière et des bombardiers stratégiques.

Le sanctuaire américain reste donc vulnérable!

"L'objectif ultime de l'IDS de rendre les armes nucléaires inutiles et obsolètes conduisant à une survie mutuelle assurée, remplaçant la destruction mutuelle assurée, a séduit et rassuré l'opinion publique aux Etats-Unis, par l'affirmation qu'il est possible d'empêcher une guerre nucléaire sur le sol américain!" Mais on a vu que ce n'était pas vrai.

Les Soviétiques ont plusieurs solutions, face au défi de l'IDS. Ils sont à même d'atteindre, comme on l'a vu, la capacité de saturation ou d'overkill par la multiplication des têtes nucléaires, tout en améliorant leur précision CEP ou ECP (erreur circulaire probable).

Les experts estiment que si les Américains sont plus forts en balistique, les Soviétiques eux sont en avance en matière d'intercepteurs antisatellites, ASAT et FOBS.

Les Russes peuvent, eux aussi, mettre en place une mosaïque de satellites antimissiles. Ils peuvent brouiller ou leurrer les systèmes de détection-radars et de communication du système SDI.

De plus, les Soviétiques, comme les Américains du reste, sont capables de fabriquer des missiles nucléaires stratégiques à trajectoire tendue ou à ellipse basse (depressed trajectory) et les lasers des satellites antimissiles perdent beaucoup de leur efficacité dans les couches basses et denses de l'atmosphère, sans parler pour mémoire de l'utilisation de lancement à froid des ICBM à partir de leurs silos.

Le président Ratsiraka

Voilà pour les contre-mesures possibles, face aux défenses terminales.

Mais face aux défenses spatiales, d'autres contre-mesures sont susceptibles de compliquer la tâche du défenseur.

Le durcissement des missiles afin de rehausser le seuil des agressions létales; face aux lasers, on peut concevoir d'utiliser des matériaux structuraux résistants ablatifs, qui fondent sous le coup des lasers mais qui conservent l'ogive nucléaire intacte.

On peut aussi mettre en rotation le missile, toutes mesures qui obligeraient le défenseur à multiplier par un facteur de 10 à 30 la puissance des armes.

Les systèmes de défense spatiaux sont très vulnérables, en raison d'abord de la connaissance par l'adversaire de leurs coordonnées et de leur trajectoire, en raison aussi de la difficulté de protéger leur armature constituée de quelques dizaines ou centaines de satellites gravitant autour de la terre. Or, un tel système, pour être efficace, doit être complet : radars de surveillance, système de communication, optique de grandes dimensions, centrale opération à terre "faute de quoi le réseau comporte des trous dont l'attaquant peut tirer parti", sans oublier de mentionner "l'utilisation de moyens de pénétration non balistiques dérivés des missiles de croisière existant aujourd'hui".

Quatrième raison : il s'agit du rapport coût-efficacité. Les études techniques publiées en Occident prévoient une mise en place lente et à long terme tant aux USA qu'en URSS. Le déploiement de défenses terminales débiterait entre 1990 et l'an 2000. Ces défenses seraient basées au sol et composées d'armes antimissiles nucléaires ou à énergie cinétique, voire à laser, à partir de l'an 2000-2005.

Vers les années 2005, pourraient apparaître les armes de défense spatiale comportant des intercepteurs à énergie cinétique, par exemple les canons hypervitesse ou des armes laser capables d'intercepter les missiles dès leur phase de propulsion.

Vers 2020, pourraient être déployés des systèmes opérationnels combinant des défenses terminales et spatiales ayant une véritable capacité de protection, sans que l'étanchéité soit assurée.

En effet, la réalisation et le fonctionnement d'un tel système défensif global présupposent, outre la mise au point d'armes performantes, la réalisation et la maîtrise d'un ensemble automatisé d'une complexité presque inimaginable aujourd'hui.

Le président Ratsiraka

De plus, le coût de la composante spatiale paraît aujourd'hui exorbitant, hors de proportion avec l'objectif à atteindre : le seul déploiement d'une protection de deux cents stations pesant 100 tonnes chacune - ce qui nécessite le développement de nouvelles capacités de lancement, de maintenance et de ravitaillement - demanderait cinq ans à raison d'un lancement par semaine, soit environ 1 000 milliards de dollars. Or, pour assurer une mosaïque de satellites de défense spatiale un tant soit peu crédible, il faudrait des milliers de stations. Le coût d'une telle opération est véritablement démesuré, sinon démentiel.

Cinquième raison : la décision de mise au point d'un projet aussi fantastique de la part des Américains entraînera automatiquement la prise d'une décision analogue du côté soviétique, et vice-versa.

Quelles en sont les conséquences pour l'Europe et les autres pays nucléaires?

Dans ce cas, les forces nucléaires de dissuasion française, anglaise et chinoise seront obsolètes face aux deux supergrands, parce que très vulnérables. Bien sûr, il leur reste les sous-marins nucléaires, mais vu leur nombre, les sous-marins nucléaires d'attaque ou sous-marins chasseurs de sous-marins des deux superpuissances les surclasseront très facilement.

Si l'IDS (ou SDI) s'inscrit dans une perspective purement américaine puisque les Etats-Unis ne sont vulnérables qu'à la menace nucléaire soviétique, le cas de l'Europe occidentale est différent. Si sa protection était assurée par le déploiement par les Etats-Unis de système antimissiles balistiques, les menaces militaires auxquelles elle pense être soumise de par sa situation géographique ne seraient pas réduites.

Il subsisterait en effet la menace des systèmes d'armes nucléaires contre lesquels un système antibalistique n'est pas efficace - par exemple : les missiles balistiques à courte portée, les missiles de croisière, les bombardiers stratégiques, les armes chimiques ainsi que la "menace des forces conventionnelles".

Le président Ratsiraka

Cette vulnérabilité de l'Europe occidentale provoquerait une dissymétrie au sein de l'Alliance Atlantique, partagée en deux théâtres de niveau de sécurité différents : l'Europe de l'Ouest, "menacée" par les armes nucléaires chimiques ou conventionnelles, et les Etats-Unis progressivement à l'abri des armes nucléaires soviétiques.

Cette dissymétrie affaiblira la crédibilité d'un engagement militaire en Europe et donnera aux Européens le sentiment d'un abandon américain.

L'initiative de défense stratégique (IDS) risque de conduire au rejet de la stratégie de dissuasion par l'opinion publique européenne. L'IDS peut même amener cette opinion publique à remettre en cause le déploiement en Europe d'armes nucléaires, qui apparaîtrait comme superflu ou même dangereux.

L'IDS est un projet politique, militaire et stratégique à retombées civiles. Il complète et prolonge les programmes spatiaux américains qui ont besoin d'un objectif ambitieux et motivant pour poursuivre leur expansion.

Ce programme de recherche est une réponse américaine à d'importants efforts soviétiques dans des domaines analogues. Il n'en demeure pas moins que l'IDS paraît devoir précipiter une évolution, peut-être inéluctable, sinon être à l'origine d'une nouvelle course aux armements.

L'IDS est donc un facteur déstabilisant parce qu'elle tend à rompre l'équilibre stratégique et la parité nucléaire actuelle. C'est un facteur déstabilisant parce que, sans sous-estimer et sans méconnaître les efforts déployés par l'URSS dans le domaine des systèmes d'armes antimissiles et antisatellites, l'IDS peut être considérée par l'URSS, non comme un système de défense, mais comme une arme de première frappe précédant une deuxième frappe nucléaire. Et une accélération importante de la course aux armements devient ipso facto inévitable : par la multiplication et la diversification accélérée des systèmes d'armes offensifs passant par le développement intensif de missiles de croisière à côté des missiles balistiques, en vue d'anticiper sur les progrès futurs des moyens défensifs; par le développement et le déploiement progressif de moyens défensifs antimissiles balistiques et antimissiles de croisière; par l'extension de la confrontation dans l'espace avec l'accélération des programmes antisatellites en vue d'anticiper sur le déploiement des stations orbitales de défense spatiale. Et la relation stratégique entre les Etats-Unis et l'Union soviétique s'en trouvera plus complexe et probablement moins stable.

Le président Ratsiraka

Enfin, cette course aux armements conduit à faire croître des arsenaux asymétriques qui se prêtent mal à l'appréciation d'un juste équilibre et, par conséquent, à la possibilité de négocier des accords de réduction, de limitation et de contrôle des armements.

Face à ces perspectives et devant l'incertitude des Européens d'un engagement américain rappelée plus haut sur le théâtre d'opérations ouest-européen, le projet EUREKA, qui est un programme de recherches civiles à retombées militaires, pourrait devenir comme l'IDS un projet politique et militaire à retombées civiles pour éviter une "otanisation" des complexes industriels de technologie de pointe européens.

La sixième raison, ce sont les conséquences pour le tiers monde. Cette inversion des objectifs initiaux d'EUREKA va conduire les Européens à consentir un effort financier plus important et impératif - recherches en matière de défense - et donc à réduire d'autant l'aide européenne au tiers monde en général et aux pays ACP en particulier.

Si les Américains veulent dépenser 1 000 milliards de dollars pour réaliser leur système de défense futur, les Soviétiques vont en faire autant. Je ne crois pas que ce soit moral ni efficace. D'ailleurs, la plupart des Etats développés partagent cette opinion, y compris leurs hommes de science.

Même aux Etats-Unis, dans le groupe des opposants au projet IDS, on trouve beaucoup de scientifiques qui soulèvent des arguments de coût et de vulnérabilité du système. C'est le cas de Hansbethe, de Garwin, d'IBM, du groupe du MIT. et d'un certain nombre de membres du Congrès et de représentants de la défense : des généraux de l'US Air Force, d'anciens responsables comme Woolsey et Schlessinger.

Les objections des parlementaires américains et du Bureau des évaluations technologiques du Congrès portent sur la faible probabilité d'obtenir un bouclier absolument étanche, surtout si l'on considère les missiles de croisière, les sous-marins atomiques lanceurs d'engins (SLBM) et les bombardiers stratégiques. D'autre part, ils ne pensent pas que des systèmes permettant une interception partielle de missiles balistiques provoquent une diminution immédiate des armements nucléaires, donc de la menace nucléaire.

Quel est le véritable enjeu? Nous avons vu que la parité nucléaire et l'impasse stratégique ont pu assurer la paix. Mais nous savons aussi que l'histoire stratégique récuse l'impasse. Chacune des deux superpuissances pense

Le président Ratsiraka

que l'une veut supplanter l'autre, conquérir la suprématie militaire. Elles s'accusent mutuellement d'impérialisme et d'expansionnisme belliqueux.

Si l'URSS et les Etats-Unis étaient seuls sur la Terre, ils ne prendraient pas le risque de s'autodétruire à coup d'armes nucléaires. Alors pourquoi menacent-ils l'existence de toute l'humanité avec cette course aux armements et à la suprématie jusqu'à porter cette compétition dans l'espace? La réponse en est très simple. C'est à cause du tiers monde avec ses matières premières, mais aussi ses populations qui consomment, qui peuvent être leurs alliées ou leurs adversaires, et aussi à cause de l'Europe.

Le développement est le nouveau nom de la paix. Il n'y a pas que la spirale sans fin de la guerre nucléaire qui menace cette paix. Il y a aussi la situation inique que nous vivons et que tout le monde constate et dénonce à chaque conférence internationale.

Il existe deux mondes : celui des pays industrialisés riches, qui pour la plupart ont accumulé trop de plus-value depuis un siècle au détriment de l'autre monde dit tiers qui, lui, a été dominé, exploité et vidé de sa substance au profit du monde développé.

Si l'on ne trouve pas rapidement une solution à ce problème crucial, à cette contradiction principale, le monde explosera, c'est inéluctable.

Guerre nucléaire, guerre des étoiles, attaque de satellites, occupation des planètes plus tard et entre ces planètes, ce n'est plus de la science fiction. Mais prenons : Nature cannot be cheated, on ne viole pas impunément les lois naturelles, nous dit le savant.

Si nous ne sous-estimons pas ce fait capital de notre temps : que les progrès accélérés et vertigineux de la science et de la technique son en grande partie responsables des maux dont souffre l'humanité et des périls mortels qu'ils font courir à notre espèce en excitant la convoitise des biens matériels, la propension à la domination, l'impérialisme et l'hégémonisme, apportant par là-même de nouveaux ferments de discorde entre les hommes, les peuples et les nations, nous ne croyons pas, en revanche, qu'il soit possible ni souhaitable d'arrêter le développement de la science, en raison des progrès et des bienfaits sans limites qu'il contient en puissance. Tout retour en arrière est désormais impossible. L'humanité doit aller jusqu'au bout de cette grande aventure scientifique et technique dans laquelle elle est engagée.

Le président Ratsiraka

Mais pour que cette aventure ne tourne pas à la catastrophe nucléaire, la condition nécessaire et suffisante est que l'homme élève sa sagesse au niveau de sa puissance par un plein emploi de la raison.

La patrie est la chose la plus belle du monde. Mourir pour sa patrie est très important, mais vivre pour elle est encore plus important. Et quand on aime sa patrie, quand on aime l'humanité, on ne peut pas voir la souffrance de ses semblables sans souffrir soi-même et sans éprouver le besoin d'y porter remède.

Il est évident que l'humanisme doit être le fondement de la vie et de la loi internationale. Pour parer au double danger économique et militaire qui nous menace tous, une création de justice est nécessaire : juste sociale et économique, justice internationale effective.

Malheureusement, l'avènement de cette justice dans une humanité réconciliée ne peut pas se faire par génération spontanée. La plupart du temps, l'émergence d'une synthèse nouvelle, comme la naissance, est toujours précédée par une crise ou des convulsions. L'avènement du christianisme est né de l'horreur de la colonisation et des exactions romaines. L'idée de liberté, égalité, fraternité a été enfantée douloureusement par la Révolution française, avec son cortège de massacres. L'abolition de l'esclavage a été précédée par la guerre civile aux Etats-Unis. La naissance du marxisme-léninisme a été favorisée par la première guerre mondiale et la Révolution d'octobre. La décolonisation a été la conséquence logique de la fin de la seconde guerre mondiale et c'est cette même guerre qui a donné naissance au plan Marshall.

Aujourd'hui, le monde vit une crise grave et durable. C'est à nous de faire en sorte que cette crise ne débouche pas sur le chaos économique et social ou sur l'apocalypse nucléaire. C'est cette même guerre qui a donné naissance au plan Marshall.

Aujourd'hui, le monde vit une crise grave et durable. C'est à nous de faire en sorte que cette crise ne débouche pas sur le chaos économique et social ou sur l'apocalypse nucléaire.

Le président Ratsiraka

Alors quelles sont les solutions concrètes possibles?

Première solution concrète - solution maximaliste : il n'y a pas beaucoup de régimes, qu'ils soient de droite ou de gauche, dans les pays en voie de développement, qui puissent tenir longtemps en affectant 50 à 90 p. 100 de leurs recettes d'exportation au paiement de leurs dettes et au service de ces dettes! Et les riches, qui se sont enrichis au détriment des pays sous-développés ne renonceront jamais de bon gré ou de gaieté de coeur à leurs exorbitants privilèges! Aussi l'explosion est inévitable, mais il vaut mieux une explosion provoquée et contrôlée qu'une explosion accidentelle! Voilà pourquoi la solution extrême que nous proposons est la grève des "dettes" pendant dix ans!

Nous avons été colonisés, exploités, dominés pendant plus d'un siècle. Et après l'indépendance politique, "on" a continué à nous exploiter par la détérioration des termes de l'échange; nos pays ont servi de fournisseurs de main-d'oeuvre et de matières premières bon marché, et de déversoirs de produits manufacturés, payés au prix le plus fort, que ces produits proviennent de l'Est ou de l'Ouest.

"L'égalité des droits des nations, grandes ou petites," ainsi que le "progrès économique et social de tous les peuples" proclamés dans le préambule de la Charte des Nations Unies, sont des notions vidées de toute substance pour nous.

Mais la grève, pour réussir, doit être financée et soutenue. C'est la raison pour laquelle je fais appel à tous les pays du tiers monde, quelles que soient leur idéologie, leur race ou leur religion, et en particulier à tous les pays en voie de développement, producteurs de pétrole et de matières premières stratégiques, c'est-à-dire indispensables aux industries des pays développés, pour créer les trois fonds du tiers monde : fonds de développement économique; fonds de stabilisation des cours des matières premières; fonds d'aide à la balance des paiements.

De nos jours, les pays du tiers monde sont complémentaires (pétrole, produits agricoles, produits miniers, produits de la mer, technologie moyenne, etc.). Et si les pays industrialisés veulent nous acheter nos produits ou s'ils veulent vendre les leurs, ils doivent le faire à travers la caisse commune inter-tiers-mondiale des échanges à un prix juste et rémunérateur pour toutes les parties!

Mais les pays producteurs et exportateurs de pétrole ne seront pas les seuls à payer pour la création des trois fonds. Tous les pays du tiers monde ou de la périphérie doivent payer leur contribution - au lieu d'affecter 50 à 90 p. 100 de

Le président Ratsiraka

leurs recettes d'exportation au paiement du service de la dette aux pays du "Centre", ils peuvent verser de 2 à 7 p. 100 de cette somme chaque année aux trois fonds et réserver le reste aux projets de développement. Et c'est possible, car nos produits se vendront plus cher et les produits que nous sommes amenés à importer des produits industrialisés seront payés à des prix raisonnables. Au lieu d'une détérioration, nous assisterons à une amélioration des termes de l'échange. Ce faisant, nous rendrons service à l'humanité tout entière, parce que nous contribuerons à freiner la course aux armements. Ne manquons pas ce rendez-vous de l'histoire! Tous les pays aujourd'hui sous-développés connaîtront enfin le progrès généralisé et pourront par la suite s'acquitter, dans un délai et dans des conditions justes et raisonnables, de leurs dettes, parce qu'ils en auront les moyens.

C'est ce que j'entends par une synthèse nouvelle, dans une humanité réconciliée. C'est là l'expression d'un humanisme moderne et authentique.

Deuxième solution (ou solution intermédiaire) : Mais tout le monde ne va pas accepter cette première solution extrême. Les égoïsmes nationaux seront exploités sans nul doute par les pays développés. Mais, nous aussi, nous pouvons diviser, profiter des contradictions secondaires entre les pays industrialisés, non pas pour régner mais pour faire triompher la paix et la justice!

Premièrement - L'Europe et le Japon, qui ont connu l'horreur de la guerre mondiale n'ont plus envie de refaire cette expérience affreuse! Aucun pays d'Europe n'a plus envie de faire la guerre à un autre pays européen.

Deuxièmement - L'Europe et le Japon ont besoin des matières premières des pays du tiers monde pour faire tourner leurs industries et maintenir leur croissance et exporter - c'est une nécessité vitale pour eux.

Troisièmement - L'Europe et le Japon subissent la concurrence, voire la domination, de leurs puissants "partenaires". Si la troisième guerre mondiale éclate, c'est l'Europe qui en sera le théâtre d'opérations.

Quatrièmement - Le tiers monde a besoin de la technologie avancée européenne. Il faut donc une coopération franche, loyale et mutuellement avantageuse entre l'Europe - et s'il le veut, le Japon - et les pays du tiers monde! Je parle surtout de l'Europe occidentale, car c'est elle qui a colonisé la plupart des pays sous-développés; c'est pour elle que nous avons combattu, qui en 1914-18, qui en 1939-45; elle a une dette morale vis-à-vis du tiers monde. Mais je n'exclus pas du tout l'Europe de l'Est.

Le président Ratsiraka

Un nouvel ordre économique, financier et commercial et une coopération mutuellement avantageuse entre tous les pays du Groupe dit des 77 et l'Europe au sens large est possible.

La dette globale du tiers monde s'élève environ à 1 000 milliards de dollars. Si j'ai parlé de cartel ou de syndicat des pays sous-développés débiteurs, cela ne veut pas dire que le rôle d'un syndicat est uniquement de faire la grève, car cela peut entraîner une crise très grave qui frappera tout le monde; la grève n'est que le dernier recours. Aussi proposons-nous la participation et la négociation franche et loyale, susceptible de préserver l'intérêt général.

Je m'explique - si l'on prend la dette globale du tiers monde, cela représente 100 milliards de dollars par an à payer, si le taux d'intérêt n'était que de 10 p. 100 par an. C'est impossible.

L'"aide" annuelle publique et privée est dérisoire face à ces chiffres astronomiques. La solution est d'effacer les dettes publiques non militaires, selon des modalités que je vais exposer dans la troisième solution, et que les dettes privées soient garanties par les Etats créditeurs - un moratoire de dix ans est nécessaire pour donner aux pays endettés le temps de se développer.

L'avantage d'une telle solution est que les pays en développement pourront lutter contre la sécheresse, la faim, la misère et la maladie.

Une fois développé, chaque pays devient un marché solvable pour les produits européens. Et les pays du tiers monde exporteront en exclusivité aux Européens, à charge pour ceux-ci de revendre une partie au reste du monde. L'Europe et le Japon et d'autres pays industrialisés pourront ainsi relancer leur économie, développer leur industrie et supprimer le chômage. Un contrat synallagmatique peut être envisagé entre pays industrialisés du Centre et pays en développement de la périphérie! Ce faisant, l'Europe et le Japon, certains pays industrialisés qui joueront le jeu, se verraient attribuer une exclusivité de leurs ventes de produits manufacturés vers les pays du tiers monde.

L'ensemble de ces pays pourront ainsi oeuvrer efficacement pour la paix et le désarmement, ou tout au moins freiner la course aux armements, car les superpuissances devront payer au prix fort, à travers l'Europe et le Japon, les matières premières dont elles ont besoin.

Le président Ratsiraka

Troisième solution - solution humaniste et globale : les négociations SALT, START, CDE, CSCE, etc. n'aboutissent pas à cause des problèmes de confiance et de contrôle. Mais nous pouvons contourner cet obstacle, en obligeant les deux superpuissances, voire les deux blocs, à ne pas sortir de l'impasse stratégique actuelle née de la parité nucléaire, tout en résolvant les problèmes de développement et d'endettement du tiers monde.

J'ai dit qu'il était utopique de penser que cette confiance va s'instaurer comme par enchantement, et qu'il était aussi unimaginable d'espérer voir supprimées les recherches en matière de défense, puisque celles-ci sont nécessaires à la science et à la technologie en général.

Enfin, il est patent que d'autres grandes puissances vont continuer ces recherches, puisqu'il n'y a aucun moyen de les empêcher d'essayer de se hisser au niveau des supergrands.

Si l'une des deux superpuissances met à exécution son programme de recherche IDS, l'autre va inévitablement en faire autant et vice versa. Si nous n'avons pas les moyens de les empêcher de mettre au point leurs systèmes d'armes, c'est-à-dire les recherches, en revanche nous pouvons les empêcher de les produire en série par la pression politique et économique avec l'aide de leurs peuples, étant donné le coût astronomique de réalisation de ces systèmes.

Et le gros avantage de ce mode d'action est qu'il nous permet de tester la bonne foi des deux supergrands, en découvrant lequel désire vraiment la paix et respecte la Charte de l'ONU.

Cette troisième solution globale sera baptisée IDS ou initiative de développement stratégique ou solidaire. Les dépenses militaires annuelles des grandes et superpuissances industrialisées seraient à peu près égales à la dette globale du tiers monde : 1 000 milliards de dollars!

Le président Ratsiraka

Supposons que ces puissances réduisent leurs dépenses d'armements et que les supergrands renoncent à mettre en place la guerre des étoiles. Pour fixer les idées, on pourrait dégager 250 milliards de dollars par an - le quart du coût du SDI. La moitié de cette somme, c'est-à-dire 125 milliards de dollars, serait réservée au développement des grandes puissances et des superpuissances, à la résorption du chômage chez elles, et le reste, 125 milliards de dollars, serait affecté au développement du tiers monde sous forme de prêts à long terme - new money - à des conditions douces, et à refinancer les anciennes dettes bancaires pour lesquelles nous proposons un moratoire de dix ans et un paiement sur 17 ans.

De plus, les dettes publiques non militaires seraient annulées en totalité ou en partie en tenant compte d'un certain nombre de critères, tels que :

Premièrement, encours de la dette. On effacerait 100 p. 100 des dettes inférieures à 2,5 milliards de dollars des Etats-Unis, et pourcentages dégressifs pour les montants supérieurs - exemple, 90 p. 100 des dettes inférieures à 5 milliards de dollars, 80 p. 100 des dettes inférieures à 10 milliards de dollars, etc.

Deuxièmement, PNB per capita. On effacerait 100 p. 100 de la dette des pays dont le PNB per capita est inférieur à 400 dollars des Etats-Unis et pourcentages dégressifs jusqu'à 1 500 dollars.

Troisièmement, encours de la dette per capita. On effacerait 100 p. 100 de la dette des pays dont l'encours de la dette per capita est supérieur à 50 p. 100 du PNB per capita et pourcentages dégressifs pour les montants inférieurs.

La partie non annulée de la dette publique dans chaque cas devrait faire l'objet d'un réaménagement à des conditions douces, tant en intérêt qu'en délai de remboursement.

Ces trois variantes de l'annulation de la dette publique est aussi applicable dans la deuxième solution intermédiaire énoncée plus haut.

Mais revenons à notre solution - l'IDS, initiative de développement stratégique. Il va sans dire qu'une caisse de stabilisation des cours de matières premières serait aussi créée de façon que les prix des matières premières agricoles et minières exportées par le tiers monde soient stabilisés avec une augmentation annuelle, par exemple, de 5 p. 100.

Le président Ratsiraka

Ainsi, les pays en développement pourront planifier la croissance de leur économie, car toutes les mesures courageuses d'ajustement prises jusqu'ici par nous ont échoué à cause des fluctuations des cours des matières premières, mais aussi faute d'argent frais, ou de new money, conséquent.

Enfin, la course aux armements nucléaires et dans l'espace sera notablement freinée, puisque l'Union soviétique, les Etats-Unis et les autres grandes puissances devront participer à cet effort financier global, et non pas comme la Banque mondiale actuelle, c'est-à-dire pour financer l'initiative de développement stratégique de l'ONU.

Pour terminer, je m'adresse aux Soviétiques : vous qui avez perdu 20 millions de vos pères et fils pendant la deuxième guerre mondiale, n'essayez pas de recommencer cette horrible expérience. Je m'adresse au peuple américain : vous qui n'avez jamais connu les horreurs d'une guerre mondiale sur votre sol, ne tentez pas cette catastrophique expérience. Toutes les nations, grandes ou petites, enverront leurs experts contrôler l'application stricte de la limitation de la course aux armements. Peuples des nations, grandes ou petites, unissons-nous dans le seul combat digne de l'homme de cette fin du XXe siècle, fier de ses conquêtes sur la matière, sur le temps et sur l'espace. Unissons-nous pour vaincre le sous-développement, la misère, la malnutrition, la faim, la maladie et le chômage, ces maux qui, telle une gangrène, pourraient emporter notre civilisation dans le fond inexorable des siècles. Aujourd'hui, à l'occasion de ce quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, je vous tends la main gauche, c'est celle du mariage. Pour l'amour de l'humanité, prenez-la.

M. Ratsiraka, président de la République démocratique de Madagascar, est escorté de la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Président de la République du Cap-Vert, S. Exc. M. Aristides Maria Pereira.

M. Aristides Maria Pereira, président de la République du Cap-Vert, est escorté à la tribune.

Le président PEREIRA (parle en portugais; texte français fourni par la délégation) : Lorsque le 12 décembre 1962, et ce pour la première fois, le Président de la quatrième Commission de l'Assemblée générale, réunie en sa dix-septième session, passait la parole à un pétitionnaire du nom d'Amílcar Cabral, notre peuple, par la voie autorisée du chef de son combat historique contre la

Le président Pereira

domination coloniale séculaire, affirmait du même coup à la face du monde non seulement une altérité revendiquée en tant qu'entité distincte du pouvoir colonial dans le concert des nations, mais également son identification totale avec les fondements et les objectifs prônés par l'Organisation des Nations Unies qui, en ces débuts lumineux des années 60, 15 ans après sa création, assumait déjà le poids des changements cruciaux et des bouleversements politiques à venir sur la scène internationale.

En effet, l'adoption par l'Assemblée générale, le 14 décembre 1960, de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, contenue dans la résolution 1514 (XV), allait marquer un tournant décisif non seulement dans la conception du rôle des Nations Unies par ses répercussions juridiques et politiques dans les relations internationales, mais également par son influence capitale, et je dirai même décisive, sur l'évolution des luttes de libération nationale à l'intérieur des territoires non autonomes et notamment dans les colonies portugaises.

Par cette déclaration historique, ce n'est pas seulement un système obsolète de domination et d'assujettissement qui était mis hors la loi, c'était une page de l'histoire de l'humanité qui se voulait définitivement tournée et une nouvelle espérance de paix et de liberté qui était dévolue aux peuples du monde.

Dès cet instant, et comme l'a si bien montré Cabral, nous, combattants de la liberté, devenions les soldats anonymes de la cause de l'ONU, et la lutte âpre et déterminée que nous menions se rehaussait désormais d'une légitimité internationale propice à son propre développement mais également à la consolidation des fondements de l'Organisation.

De fait, l'appréciable contribution morale et politique apportée par l'ONU à notre lutte de libération nationale se mesure à l'importance des actions menées en son sein ou en son nom qui ont favorisé un plus grand isolement de la puissance coloniale et un affermissement du mouvement de libération sur le plan international. Des résolutions proclamant la légitimité de la lutte par tous les moyens nécessaires, jusqu'à la visite, en avril 1972, d'une mission spéciale dans les zones libérées de la Guinée-Bissau et la reconnaissance des mouvements de libération nationale, comme les seuls et véritables représentants de nos peuples, toutes ces actions ont constitué sans aucun doute des moments essentiels dans le processus historique qui allait aboutir à la liquidation du colonialisme portugais en Afrique.

Le président Pereira

En favorisant une accélération de l'histoire, l'émancipation et l'affirmation de nombreuses jeunes nations, tout en renforçant les normes juridiques régissant les relations d'Etats au sein de la communauté internationale, la résolution 1514 (XV), dont nous célébrons cette année le vingt-cinquième anniversaire, aura marqué d'un sceau indélébile la démarche onusienne et l'avenir du monde. Ainsi, nous pouvons dire que l'appartenance à part entière du Cap-Vert à la communauté des nations souveraines qui sont représentées dans cette auguste Assemblée est en grande partie tributaire de l'existence de l'ONU.

En rappelant ces faits, qui ont noué de façon exemplaire les destinées de tout un peuple à la marche forcée de l'ensemble de la communauté internationale, à travers l'Organisation mondiale qu'elle s'est donnée, vers des lendemains plus radieux et sereins, notre intention n'est pas seulement, en ce moment où nous commémorons le quarantième anniversaire de notre Organisation, de rendre à celle-ci un hommage vibrant et mérité. Il s'agit aussi et surtout de témoigner, ici et maintenant, de la grande importance et de la signification élevée que le peuple et le Gouvernement de la République du Cap-Vert attribuent au rôle unique et irremplaçable que les Nations Unies ont joué et doivent continuer de jouer dans le monde complexe et tourmenté d'aujourd'hui, s'attachant en cela aux impératifs historiques que dictent les réalités de notre époque.

Le Cap-Vert, depuis son avènement sur la scène internationale, défend, à l'instar de l'ONU, le recours au dialogue et la recherche de solutions pacifiques aux conflits internationaux car notre pays aspire à la paix. La grande et difficile tâche du développement exige un climat de paix sociale, de stabilité politique et une confiance renouvelée entre les peuples et entre les Etats. Le Cap-Vert et son gouvernement s'y appliquent de façon résolue, en ayant pleinement conscience non seulement des exigences qu'impliquent le processus du développement et ses contraintes, mais également en s'en tenant rigoureusement aux devoirs qui leur incombent envers la communauté internationale et envers le système de l'ONU.

Aussi est-ce pour moi un motif de particulière satisfaction de pouvoir, dans le cadre de ces commémorations et au nom du peuple capverdien, joindre ma voix à celle des illustres représentants des Etats Membres qui, durant ces moments exceptionnels de rencontre avec l'esprit et la geste de notre Organisation commune, apportent le fruit de leurs réflexions à l'appui de l'œuvre édifiante de paix et de concorde universelle que bâtissent les Nations Unies, tout en contribuant à l'affirmation des principes cardinaux et des nobles objectifs de la Charte.

Le président Pereira

Beaucoup a été dit, ces dernières années, au détriment des Nations Unies, au sujet des difficultés qu'éprouve l'Organisation dans la solution des grandes questions de notre temps qui touchent à la guerre, à la faim, à la misère, c'est-à-dire aux maux actuels de l'humanité. On s'est référé, également, pour la stigmatiser, à son incapacité à faire appliquer les décisions qui y sont prises et de faire preuve, bien souvent, d'une paralysie couable là où la situation exige dynamisme et détermination politique. C'est, ce me semble, faire abstraction des limites qui lui sont imposées par l'ordre même qui, dans la réalité, régit la communauté internationale et des pesanteurs nées des contradictions d'intérêts divers qui la parcourent et qui se reflètent jusque dans le propre fonctionnement de l'Organisation.

Pourtant, il convient de rappeler que l'intention première des fondateurs des Nations Unies était effectivement de fournir un cadre dans lequel les gouvernements de différentes tendances et orientations politiques et sociales seraient susceptibles de rechercher ensemble des solutions aux problèmes internationaux. Ceci, en partant du principe que tous les Etats ont un intérêt fondamental dans le maintien de la paix et la création d'un ordre plus juste et plus ouvert, dans lequel le progrès économique et social, la dignité de l'homme et la règle du droit constitueraient des objectifs universels de l'humanité.

Force nous est de constater, à l'examen des données politiques essentielles de notre époque et des tendances stratégiques qui s'affirment dans la situation internationale, qu'aujourd'hui l'intérêt national étroit et conjoncturel tend à substituer l'intérêt collectif et à contrarier le désir commun de paix et de sécurité, tandis que l'établissement de zones d'influence incompatibles avec la réalité politique de notre temps semble s'ériger en tant qu'alternative à la coopération multilatérale dans la solution des problèmes globaux qui affectent l'ensemble de la communauté internationale.

Cette tendance, dont les effets se sont accentués ces dernières années comme en réponse à la vague d'émancipation de nombreuses nations dans la période précédente, non seulement met en cause le respect généralisé des principes consacrés dans la Charte en tant que règles de conduite à observer par les Etats dans leurs relations mutuelles, mais elle prétend encore soustraire du cadre des Nations Unies, et du processus multilatéral en général, la recherche de solutions communes aux problèmes d'ensemble.

Le président Pereira

Ma conviction profonde est que l'avenir ne peut être recherché dans cette voie, et les défis nombreux qui se présentent à nouveau au seuil de l'an 2000 ne sauraient être dépassés par l'étouffement de l'intérêt commun.

En un certain sens, nous sommes aujourd'hui dans un monde dont les problèmes ne connaissent ni les frontières ni les barrières de la souveraineté, ce qui exige une vision plus objective de sa propre réalité, des sacrifices nationaux mieux assumés et des solutions véritables fondées sur une volonté politique affermie et générale. L'interdépendance n'est plus un vain mot; elle est un facteur essentiel du quotidien des nations, une donnée fondamentale dans la perspective du futur. Lorsque l'on considère les structures actuelles de l'économie internationale et les courants d'échanges commerciaux dans le monde, lorsque l'on pense aux fléaux qui gagnent de vastes surfaces de la planète, comme la sécheresse et la désertification, lesquels exigent une riposte coordonnée d'envergure dépassant même le cadre régional, lorsque la croissance du Nord est mise en cause par l'approfondissement du sous-développement au Sud, il devient aisé d'apprécier la dimension qu'assume aujourd'hui cette caractéristique dominante de notre époque qu'est l'interdépendance, laquelle devient de plus en plus prononcée entre les peuples et les nations et recouvre progressivement de nouveaux domaines de préoccupation collective.

La nécessité de recourir, sur une base égalitaire et des avantages réciproques, aux voies et moyens multilatéraux pour la solution de problèmes cruciaux d'intérêt collectif, apparaît chaque jour plus clairement comme une donnée primordiale du XXe siècle. Les problèmes devenant de plus en plus planétaires, leurs solutions ne peuvent être assurées qu'au niveau planétaire.

Les Nations Unies, tirant les leçons du passé et face aux exigences du futur, ont élaboré au cours des quarante années de leur existence un ensemble de règles, d'instruments et de modalités qui, s'ils ne sont pas infailibles et sont donc susceptibles encore d'améliorations, ont favorisé néanmoins une prise de conscience plus nette au sein de la communauté internationale de cette interdépendance, vécue cependant de façon diverse par les uns et les autres, selon que l'on veuille s'en approprier les bienfaits ou que l'on en subisse les conséquences. Il faudra bien un jour en arriver à fonder cette réalité contemporaine qu'est l'interdépendance sur la solidarité et le partage des responsabilités, plutôt que sur la volonté de puissance et l'unilatéralisme. Mais les Nations Unies ont en outre fait du multilatéralisme - et c'est tout à leur mérite - un processus nécessaire et

Le président Pereira

indispensable dans la coopération entre Etats, et susceptible de dépasser dans de nombreux domaines les vieux antagonismes ou les réticences fondées sur le réflexe protectionniste et la méfiance.

Par là, l'Organisation des Nations Unies démontre une profonde et objective compréhension des phénomènes globaux, tant politiques qu'économiques, qui caractérisent notre époque, tout en faisant preuve d'une vision claire des défis qui se posent à l'humanité et qu'il devient désormais urgent de relever.

En vérité, la situation internationale de notre temps, dans la dynamique complexe qu'elle observe aujourd'hui en faisant éclater chaque jour avec plus de clarté les contradictions propres aux réalités qui la traversent, assigne des responsabilités accrues aux Etats et aux peuples.

La communauté internationale dans sa globalité mais aussi dans sa diversité, est concernée au même titre par les secousses majeures qui perturbent la scène internationale, allant de la survivance de systèmes irrémédiablement condamnés par l'histoire, tels que le colonialisme et l'apartheid, aux violations flagrantes et répétées du droit et des normes qui régissent la convivialité entre ses membres, la recrudescence de la course aux armements nucléaires, en passant par la grave détérioration de la situation économique et financière des pays en développement, l'extension et l'aggravation des fléaux et des calamités qui atteignent désormais des proportions à l'échelle de continents.

On ne soulignera jamais trop que, dans la présente conjoncture, le système d'apartheid, bien qu'universellement condamné, s'affirme chaque jour davantage comme une grave menace à la paix et à la sécurité internationales. Tous ces faits concrets de la conjoncture internationale constituent, en ce moment, une épée de Damoclès suspendue au-dessus de notre organisation et interpellent le monde.

M. Aristides Maria Pereira, président de la République populaire du Cap-Vert, est escorté à la tribune.

Le président PEREIRA (parle en portugais; texte français fourni par la délégation) : La question de la paix, plus qu'à aucune autre époque, du fait du danger planétaire que représente l'arme nucléaire, se pose désormais en termes de contribution générale et met en relief le rôle éminent des forums internationaux.

C'est ici qu'il convient de reconnaître le rôle positif joué par le Mouvement des pays non alignés qui, sur la base du dialogue, du principe de la solution pacifique des conflits et de sa politique de non-adhésion aux blocs, a fourni une contribution de valeur à la recherche de solutions globales et à la création d'un climat de détente sur la scène internationale.

Surgie des cendres de la guerre la plus dévastatrice de tous les temps, l'Organisation des Nations Unies s'est vu donner pour objectif principal le maintien de la paix et de la sécurité internationales. La Charte des Nations Unies, en attribuant cette fonction en premier lieu au Conseil de sécurité, a créé les mécanismes nécessaires à travers le système de sécurité collective, pour réprimer l'emploi de la force dans les relations internationales. Ce système établi dans la Charte a perdu de son efficacité pour des raisons déjà bien connues et qui tiennent essentiellement aux conflits résultant de la guerre froide de triste mémoire, et de la bipolarisation qu'alimente l'affrontement des blocs.

L'on reconnaît généralement que, dans la pratique, le Conseil de sécurité n'a pu assumer intégralement ses responsabilités dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

En conséquence, de cette carence du système collectif de sécurité, on a vu proliférer des alliances militaires et des accords régionaux d'autodéfense collective, accroissant ainsi la potentialité de l'internationalisation de conflits locaux, le recul de la détente et le blocage du dialogue à divers niveaux. Face à cette réalité, le déploiement des forces du maintien de la paix, les actions de médiation et de bons offices menées par le Secrétaire général en vue d'aboutir à un climat susceptible de favoriser la paix, bien qu'indispensables paraissent insuffisants.

Il y a donc une nécessité urgente de renforcer l'efficacité du Conseil de sécurité et d'améliorer son fonctionnement afin qu'il puisse assumer pleinement les fonctions qui lui sont dévolues par la Charte.

Le président Pereira

Mais s'il importe de renforcer les instruments que nous avons créés et les modalités pratiquées, ceux-ci ne peuvent réellement jouer leur rôle que si les Etats dans leur ensemble, et notamment les puissances nucléaires, oeuvrent d'un commun accord à les rendre efficaces.

De ce point de vue, le cas du blocage des négociations globales en vue de parvenir à un nouvel ordre économique international dont la nécessité se fait de plus en plus sentir, est éloquent.

L'Organisation des Nations Unies a fait du développement, à travers ses organismes spécialisés, le défi du siècle. Le combat inlassable, nourri d'abnégation et de sacrifices, mais aussi d'erreurs, certes, et de nombreux faux pas, poursuivi par les pays en développement et notamment ceux figurant parmi les moins avancés, serait certainement perdu d'avance si les organisations de l'ONU ainsi que la communauté internationale dans son ensemble n'étaient pas à leurs côtés. Cependant, il est certain que sans le recours à des négociations globales, le fossé continuera de se creuser entre nations riches et pauvres et l'aggravation du sous-développement pèsera de façon décisive sur l'évolution du monde. C'est pourquoi tous les Etats Membres doivent oeuvrer à la concrétisation de celles-ci afin de porter remède à un système économique en crise et largement inadapté aux nécessités et aux impératifs de l'heure.

Nous le voyons, les Nations Unies constituent sans nul doute un précieux et irremplaçable instrument au service de tous les pays dans la solution des problèmes qu'ils affrontent, aussi bien individuellement que collectivement. En réalité, du fait des exigences politiques complexes de l'actuelle situation internationale, notre survie dépend de l'existence même des Nations Unies et coexiste avec cette organisation qui constitue malgré tout une instance féconde de dialogue et d'échanges, un centre vital d'où émergent des réflexions fondamentales sur les perspectives de notre planète, un bouclier essentiel du droit et de la justice pour tous.

Malgré les échecs et les actions inachevées, malgré leurs déboires et leur vulnérabilité, les Nations Unies peuvent être fières de l'oeuvre immense et multiforme menée à bien au cours de leurs quatre décennies d'existence. Les événements transcendants du monde contemporain portent leur marque et il n'est pas jusqu'au mot "paix" qui ne soit désormais synonyme d'"Organisation des Nations Unies".

Le président Pereira

C'est pourquoi il est de l'intérêt de tous les pays et de tous les peuples du monde, tout en reconnaissant la responsabilité collective qui leur incombe, de "sauver les générations futures du fléau de la guerre", d'oeuvrer en vue de la défense et du renforcement des Nations Unies.

Ceci, afin que le message d'espoir de l'ONU atteigne le coeur des contrées les plus reculées du monde, que la justice partout projette ses bienfaits et que la liberté coïncide avec le droit à ne pas avoir faim, le droit à ne pas vivre dans la peur, le droit de voir ses enfants grandir à l'ombre de la paix.

M. Aristides Maria Pereira, président de la République populaire du Cap-Vert, est escorté de la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée va entendre une déclaration de S. Exc. M. Salvador Jorge Blanco, président de la République dominicaine.

M. Salvador Jorge BLANCO, président de la République dominicaine, est escorté à la tribune.

Le président BLANCO (interprétation de l'espagnol) : C'est pour moi un honneur extraordinaire que de participer, en ma qualité de président constitutionnel de la République dominicaine, pays signataire de l'Acte de San Francisco, à cette grande célébration du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Il y a 40 ans, les grands hommes d'Etat d'un monde en ruines, ravagé par les conséquences de la guerre et le désarroi, mais animés de leur foi en l'avenir, ont décidé de consacrer toute leur énergie et d'unir leurs efforts pour préserver les générations futures la tragédie d'une nouvelle conflagration.

Le passage du temps au cours de ces quatre décennies nous offre aujourd'hui la magnifique occasion de méditer sur ce grand acte des peuples du globe qui ont cherché, en créant cette organisation, les garanties d'une véritable communauté internationale formée et constituée en vue de rechercher un nouveau et meilleur destin.

La décision de tant de chefs d'Etat d'assister à cette session extraordinaire de l'Assemblée générale constitue une réaffirmation de la foi éternelle de la communauté internationale en l'application des principes et des buts de la Charte.

A cet égard, c'est avec un orgueil légitime que j'ose affirmer que la République dominicaine mène ses relations internationales conformément aux principes de la Charte des Nations Unies : pour que notre pays vive en paix et pour

Le président Blanco

la paix, respectant pleinement le principe de non-ingérence et d'autodétermination des peuples, faisant en sorte qu'aucun acte d'agression et de déstabilisation à l'égard d'un Etat quelconque ne se fasse à partir de notre territoire; pour que nous stimulions et garantissions les droits de l'homme et les libertés publiques; pour que, grâce à des actions solidaires, nous encouragions la coopération dans la lutte contre le sous-développement et l'instauration d'une véritable justice internationale, préconisant avant tout le respect absolu du principe fondamental de la coexistence pacifique, c'est-à-dire ce principe qui oblige les Etats à résoudre leurs conflits uniquement et exclusivement par les moyens que fournit le droit international.

Le président Blanco

D'autre part, la renaissance de la démocratie dans de nombreux pays de l'Amérique latine, avec la pleine reconnaissance de la volonté populaire, est un signe encourageant qui témoigne de la politique compréhensive et avisée adoptée par la grande majorité des pays, petits et grands, du Potomac jusqu'au Rio de la Plata. Cette renaissance a éliminé des facteurs de perturbation, tandis que les droits de l'homme devenaient une réalité tangible pour ces peuples frères.

Le moment est propice à des échanges de vues en toute franchise sur l'avenir de l'Organisation et sur son rôle dans la réalisation de la paix et du développement social et économique des peuples. C'est avant tout une occasion d'établir le fondement des débats qui doivent être menés sur la question de l'existence même de l'Organisation.

La République dominicaine souhaite faire part clairement et précisément de sa volonté de défendre le système des Nations Unies en tant que forum de débat ouvert à la participation de tous les Etats, grands et petits, industrialisés, puissants, pauvres ou en développement et où sont examinés les grands problèmes qui affectent l'humanité.

Dans le monde de 1945, tout était possible au sein de la communauté internationale, même les choses les plus insolites, mais l'incertitude généralisée quant à une disparition éventuelle de l'humanité en cas d'un affrontement nucléaire ne se faisait pas encore sentir. Cette terrifiante éventualité rend encore plus urgente la nécessité pour la communauté internationale d'appuyer fermement et en toute bonne foi les décisions et résolutions de l'Organisation.

Un coup d'oeil retrospectif sur ces 40 années d'existence nous montre que le solde des travaux de l'Organisation pendant toute cette période pourrait être considéré comme positif, nonobstant les grands espoirs que les Nations Unies n'ont pu concrétiser. Pour que l'on souscrive à mon évaluation positive de l'oeuvre et du rôle des Nations Unies dans le domaine des relations internationales, il me suffira de mentionner quelques-uns des résultats auxquels nous sommes parvenus : on a empêché que n'éclate une guerre mondiale, on a mené à bien le processus de décolonisation, on a augmenté substantiellement le nombre des Etats Membres à la suite de ce processus de décolonisation, on a élevé au rang de principe de droit international la protection des droits fondamentaux de l'homme.

Le président Blanco

Nous assistons à une éclipse partielle du multilatéralisme, c'est-à-dire de la coopération internationale. Néanmoins, la prolifération des institutions et mécanismes internationaux nous montre que les Etats sont conscients du fait que seule une action commune et solidaire pourra leur permettre d'affronter le nombre toujours plus grand des problèmes internationaux de tout ordre. A cet égard, le respect et l'application des décisions du Conseil de sécurité sont fondamentaux.

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, s'est récemment rendu en République dominicaine. Je tiens à rendre hommage à l'oeuvre accomplie par cet illustre Latino-américain.

La situation économique mondiale fait l'objet de notre attention constante. Nous constatons avec une profonde préoccupation que les pays industrialisés maintiennent de faibles taux de croissance économique, ce qui a des incidences néfastes pour les pays sous-développés. En effet, les pays développés se soucient davantage de neutraliser les pressions inflationnistes que de développer plus rapidement leurs forces productives. Nous constatons que le spectre dangereux du protectionnisme réapparaît au moment même où les pays endettés ont besoin d'avoir un plus grand accès aux marchés internationaux pour leurs exportations. Ce phénomène est aggravé par la chute des prix et des quantités de nos produits traditionnels d'exportation. Est-ce qu'un petit pays tel que la République dominicaine peut se développer si l'on considère les prix actuels du sucre sur le marché international et la réduction de ses contingents sur le marché préférentiel des Etats-Unis?

D'autre part, la dette a débordé de la géographie mondiale, de telle sorte que, à elle seule, la dette de l'Amérique latine atteint la somme astronomique de 370 milliards de dollars.

Les pays en développement, à quelques exceptions près, sont affligés de dettes qui rendent impossibles des rythmes de croissance suffisants pour rétablir le niveau de revenu réel de leurs peuples, qui ne peuvent indéfiniment supporter le poids des programmes d'ajustement. En Amérique latine tout particulièrement, la grave crise provoquée par l'alourdissement de la dette extérieure a donné naissance à un sentiment nouveau de solidarité qui s'est manifesté à la Conférence de Quito et dans le Consensus de Carthagène, où nous avons affirmé qu'il fallait comprendre qu'on ne pouvait remédier à la situation par les moyens traditionnels et qu'une nouvelle approche politique était nécessaire.

Le président Blanco

Nous reconnaissons que les fonds qui sont à l'origine de la dette qui nous étrangle n'ont pas toujours été dépensés à bon escient et qu'une bonne partie de ces fonds ont fui nos pays. Mais les pays endettés sont des pays pauvres, sauf que quelques-uns sont des pauvres riches, car ils ne peuvent payer. Tous les programmes d'ajustement sont fondés sur la contraction de la demande et sur la diminution des investissements, ce qui bloque et réduit même la production. Cette situation aggrave et rend incontrôlable l'augmentation du chômage.

La République dominicaine a appliqué les programmes d'ajustement, mais doit faire progresser sa croissance économique. Le travail que nous avons accompli, la discipline que nous avons appliquée pour respecter le processus d'ajustement ont été titanesques. L'Organisation des Nations Unies a récemment reconnu que la tolérance sociale de l'ajustement avait atteint ses limites. Nous affirmons ici que la communauté internationale doit mettre au point une politique qui réponde à cette réalité. Dans le cas de la lourde dette extérieure, l'assistance et la coopération de la communauté internationale n'ont eu ni l'effet ni la portée d'autres programmes. Notre pays est d'ailleurs le témoignage vivant du succès des programmes auxquels participent le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS-OMS).

La santé de tous les Dominicains fait l'objet d'un ferme engagement politique de la part de notre gouvernement. En 1983, nous avons lancé une campagne nationale pour éliminer les maladies que peut prévenir la vaccination. Nous avons injecté deux doses de vaccin antipoliomyélitiques de Sabin à 95 p. 100 des enfants et, depuis lors, nous n'avons observé aucun cas de paralysie infantile dans la République dominicaine. Plus de 40 000 volontaires ont participé à cette campagne et se sont rendus dans chaque foyer d'un bout à l'autre de la République. Grâce à des campagnes similaires, nous avons également assuré la protection, par la vaccination, contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la rougeole. A la fin de 1985, nous aurons vacciné toutes les femmes en âge de procréer avec le toxoïde tétanique, écartant ainsi le danger de voir les nouveau-nés atteints de tétanos. De même, au cours de cette période, nous assurerons l'accès universel aux sels de réhydratation, éliminant ainsi les décès infantiles causés par la diarrhée aiguë.

Le président Blanco

Les médicaments génériques que nous avons adoptés dans notre pays font partie de ces programmes positifs visant à fournir au consommateur les médicaments essentiels qui lui étaient vendus très cher lorsqu'ils étaient fabriqués sous licence. Nous sommes parvenus à ce que 300 médicaments de base répondent aux besoins de la population dans ce domaine délicat. En trois ans, nous avons atteint les objectifs que l'Organisation panaméricaine de la santé avait fixés pour 1990.

De la même manière, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a joué un rôle important en République dominicaine. Les programmes de cet organisme des Nations Unies ont été et sont toujours bénéfiques pour notre économie à dominante agricole. Cependant, dans ce cas particulier, nous avons besoin de ressources internationales accrues car la faim, dont souffre une grande partie de notre population, met en péril la stabilité démocratique, empêchant que cette même démocratie à laquelle nous aspirons puisse germer et fructifier.

Je parle de ces aspects qui sont propres à mon pays parce qu'ils montrent que chaque fois que se posent des problèmes dans des domaines traditionnels comme l'éducation, le logement et la santé, l'organisation mondiale, grâce à ses excellents programmes de coopération et d'assistance, fait acte de présence pour nous aider à rechercher les solutions appropriées, toujours inspirées de nobles sentiments humanitaires.

Mais, en revanche, en ce qui concerne l'endettement extérieur, les solutions et contributions de la communauté internationale, qui sont si nécessaires, sont difficiles et s'inscrivent dans le cadre du marasme où se trouvent les négociations sur l'instauration du nouvel ordre économique international ainsi que les négociations mondiales sur la coopération internationale aux fins du développement.

Nous devons tous, créanciers ou débiteurs, riches ou pauvres, bien comprendre que le problème de l'endettement extérieur auquel nous sommes confrontés aujourd'hui demande que des efforts novateurs, visant à une reprise économique mondiale qui nous permettrait de sortir de cette situation difficile et dangereuse, soient déployés pendant que nous nous efforçons d'honorer nos engagements.

Je tiens également à indiquer que le Gouvernement dominicain, suivant une politique invariable de promotion des droits de l'homme, participe avec beaucoup d'intérêt au groupe de travail qui s'occupe de la question des droits et de

Le président Blanco

l'amélioration des conditions des travailleurs migrants et qu'il consacrera tous ses efforts à ce que soit adopté le plus rapidement possible le projet de convention présenté à la Commission des affaires sociales et humanitaires.

Le 24 octobre prochain, date internationalement consacrée à la célébration de la Journée des Nations Unies, par une heureuse coïncidence, on proclamera solennellement 1986 Année internationale de la paix, conformément à une résolution de l'Assemblée générale elle-même.

En fait, le genre humain vit dans un état permanent d'angoisse collective en pensant aux conséquences dévastatrices que pourrait avoir sur la planète le déclenchement d'une troisième conflagration mondiale. On pourrait affirmer sans pécher par excès que la paix dont nous jouissons est le fruit de la terreur qu'inspire l'holocauste total. Autrement dit, l'humanité se trouve prisonnière de sa propre peur. Ce nouveau syndrome qui perturbe la conscience des peuples est suspendu comme une épée de Damoclès sur l'avenir de toutes les nations. C'est pourquoi nous devons éliminer de notre esprit cette lugubre perspective.

A travers cet état d'angoisse collective apparaissent, à l'échelle mondiale, deux ingrédients de cette dernière. Je parlerai brièvement du terrorisme et du trafic des stupéfiants.

Nous rejetons le terrorisme qui soulève d'indignation la conscience internationale, qu'il soit systématique, manipulé ou aberrant. La conduite presque unanime des dirigeants politiques, qui, quelles que soient leurs préférences idéologiques, le condamnent et usent de leur influence pour y remédier, est admirable.

Le terrorisme se propose de saper les sociétés afin d'imposer des solutions violentes à l'autodétermination des communautés ou des collectivités, à la liberté de mouvement, à l'intégrité physique ou spirituelle de l'homme et à ses attributs essentiels, reconnus et exaltés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, credo de l'humanité et fondement de la naissance et de l'avenir des Nations Unies. En outre, le terrorisme attente à la paix mondiale car il incite à recourir à la force, avec tous les risques qui découlent de ces situations lorsqu'il faut affronter immédiatement l'action criminelle caractérisée internationalement.

On a compris depuis toujours que la paix était la solution à la guerre. C'est ainsi qu'est née l'Organisation des Nations Unies. Aujourd'hui, la paix, qui est indivisible, est la solution à toute manifestation de violence dans le monde

Le président Blanco

susceptible d'entraîner un affrontement armé. Dans cet ordre d'idées, les Prédications constantes du Saint Père, Jean Paul II, doivent nous amener à la reconnaître vraiment.

Nous rejetons et condamnons le trafic des stupéfiants. C'est une lutte terrible et difficile. Il s'agit là d'un grand défi pour toutes nos communautés et toutes nos sociétés. Nous déployons des efforts gigantesques pour nous opposer à cette délinquance internationale qui vise à pourrir l'homme, la famille, la société et la jeunesse. Nous devons intensifier les efforts sur les plans bilatéral et multilatéral pour présenter un front commun contre le trafic des stupéfiants.

Il nous est agréable que les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques soient manifestement disposés à examiner toutes les questions relatives au désarmement, notamment nucléaire. Nous sommes sûrs que la prochaine réunion que tiendront leurs dirigeants au mois de novembre contribuera à relâcher les tensions et à frayer la voie à une meilleure compréhension de ces problèmes.

L'Amérique centrale nous préoccupe profondément. Que de sang et que d'incompréhension! Il s'avère malheureusement que les guerres sur les frontières idéologiques sont plus terribles que les guerres sur les limites géographiques. Ce conflit armé est déjà interminable. Il fait penser à la tapisserie de Pénélope. La paix ne doit plus tarder.

Nous appuyons Contadora et le groupe d'appui, mais il faut qu'il y ait une ferme volonté politique pacifique des forces en présence pour mettre fin à un conflit qui menace pour l'Amérique et le reste du monde.

Le président Blanco

La célébration du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies constitue le cadre le plus approprié pour réfléchir sur le passé de notre organisation et sur ce qu'elle est actuellement. Cette réflexion, sereine et objective qui devrait être menée au cours de la présente session ordinaire, devrait aboutir à un large consensus sur le rôle que devra jouer dans l'avenir l'Organisation des Nations Unies pour créer un monde meilleur.

Le Haut-Commissaire pour les droits de l'homme constituera une contribution importante pour l'Organisation. Aucun pays, faible ou puissant, ne peut vivre isolé et nous avons tous besoin de cette grande instance pour réaliser les modifications ou transformations que nous proposons. Cette grande instance a la même autorité que la loi interne.

La République dominicaine, qui a participé activement avec les autres pays latino-américains à l'élaboration de la Charte à San Francisco, estime que cet instrument est toujours le plus approprié pour promouvoir le progrès social et augmenter le niveau de vie des peuples dans le monde dans le cadre d'un concept plus large de la liberté, en encourageant la coopération efficace entre les Etats pour régler les problèmes internationaux de caractère économique, social, culturel et humanitaire, et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, comme le stipule la Charte elle-même.

En renouvelant solennellement, au nom du peuple et du Gouvernement de la République dominicaine, notre attachement aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, je tiens à dire, pour terminer, que la République dominicaine s'engage fraternellement à coopérer aux efforts déployés par la communauté internationale pour atteindre le but ultime de notre organisation, le bien-être de l'humanité tout entière.

M. Salvadore Jorge Blanco, président de la République dominicaine, est escorté de la tribune.

Le PRÉSIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Premier Ministre de l'Irlande, S. Exc.

M. Garret Fitzgerald.

M. Garret Fitzgerald, premier ministre de l'Irlande est escorté à la tribune.

M. FITZGERALD (Irlande) (interprétation de l'anglais) : C'est un grand plaisir pour moi, monsieur le Président, d'intervenir à l'occasion de cette quarantième session historique de l'Assemblée générale placée sous votre

M. Fitzgerald (Irlande)

présidence. Je tiens à saisir cette occasion pour féliciter le Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, de ses efforts constructifs pour mettre en valeur le rôle de l'Organisation des Nations Unies de son inlassable dévouement dans la recherche de solutions efficaces et pacifiques aux questions cruciales auxquelles le monde d'aujourd'hui doit faire face.

Il y a 40 ans, bouleversés par la guerre la plus brutale, la plus perfectionnée du point de vue technique que l'humanité ait jamais connue, les représentants de 51 nations se sont réunis à San Francisco et se sont engagés à instaurer une paix durable et juste. Il y a 30 ans, mon pays, avec quelque retard, a été admis à l'Organisation qui avait été créée lors de cette réunion.

Nous, qui représentons la génération ultérieure, ne pouvons prétendre que soit pleinement respecté cet engagement. La rivalité des superpuissances et ses effets néfastes sur nombre de nos travaux, les conflits régionaux qui ont éclaté si souvent au cours des quatre dernières décennies, le non-respect, même aujourd'hui, du droit des peuples à l'autodétermination, les violations flagrantes des droits de l'homme dans toutes les parties du monde, les déséquilibres qui existent en matière de recherche, d'éducation et de santé et qui caractérisent l'écart entre le nord et le sud, voilà qui n'est certainement pas la marque du bon fonctionnement d'un nouvel ordre mondial.

Bien entendu, une certaine paix a régné dans notre monde au cours des 40 dernières années, et malgré de nombreux conflits régionaux, nous avons évité la guerre globale. Mais ce fut surtout une paix fondée sur la peur, la peur des conséquences d'un conflit qui aurait pu déchaîner les forces qui ont détruit Hiroshima et Nagasaki il y a un peu plus de 40 ans. Ce ne fut pas une paix globale fondée sur la sécurité collective réalisée grâce à l'Organisation des Nations Unies.

Les échecs et les déceptions de ces quatre décennies ne relèvent pas de la responsabilité particulière de l'Organisation des Nations Unies. Ils nous rappellent simplement que la création de cette organisation n'a pas été en soi la panacée pour éliminer les tensions et régler les conflits qui divisent l'humanité. Bien que les progrès accomplis n'aient pas répondu aux espoirs, cela ne devrait cependant pas nous empêcher de voir ce qu'a réalisé véritablement l'Organisation des Nations Unies au cours de ces 40 années dans des domaines tels que la décolonisation, le désarmement, la nouvelle approche au développement, l'élimination de la faim et de la maladie et le maintien de la paix. D'autres

M. Fitzgerald (Irlande)

progrès dans ces domaines sont attendus. A titre d'exemple, le programme du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE) relatif à la vaccination de tous les enfants vise à éliminer un certain nombre de maladies mortelles au cours de la prochaine décennie.

Mais surtout, l'Organisation des Nations Unies est le symbole de la légalité dans les relations internationales, principe que tous les Etats pour la première fois dans l'histoire se sont engagés à respecter. Au regard de cette norme, il leur faut nécessairement justifier leurs actions, aussi curieux que soient leurs arguments quelquefois. Il existe maintenant un ordre mondial que tout le monde se doit au moins de payer de bonnes paroles et qui impose dans une mesure plus ou moins grande une contrainte aux Etats.

Mais, pour permettre à cet organe de jouer le rôle qu'il doit jouer, et celui que les peuples du monde souhaitent le voir jouer, en nous guidant de manière sûre au cours des 40 prochaines années, nous, Membres des Nations Unies, devons avoir plus que jamais la volonté de lui fournir la possibilité de réaliser les objectifs qu'il s'est fixés dans sa Charte : maintenir la paix et la sécurité internationales, favoriser le progrès social et économique, encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et le développement des relations amicales entre les nations.

Où en sommes-nous aujourd'hui dans chacun de ces quatre domaines, qui ont tous un intérêt vital pour le bien-être de l'humanité? Que faut-il faire de plus?

Le maintien de la paix et de la sécurité entre les nations n'est pas simplement le premier point sur une liste d'objectifs. Pour les auteurs de la Charte, qui venaient de subir une guerre mondiale et de connaître un génocide sans précédent, c'était la condition préalable à la réalisation de tous les autres objectifs que la communauté mondiale s'était fixés. C'est toujours la condition préalable.

L'homme a maintenant la capacité de détruire non seulement ses semblables mais la planète sur laquelle nous vivons. Cette réalité effrayante doit nous inciter au sein de cette organisation et dans les pays que nous représentons à surmonter l'un des instincts les plus élémentaires de l'humanité : le besoin de rivaliser, ensuite d'affronter et enfin de détruire. J'exprime à nouveau cette idée à l'intention de ceux qui, nous l'espérons tous, se saisiront de la question du désarmement à Genève.

M. Fitzgerald (Irlande)

De nombreux conflits régionaux se poursuivent au mépris des décisions solennelles des Nations Unies ou, pire encore, constituent une tentative délibérée par certains Etats de faire échouer les efforts de paix de l'Organisation.

Un domaine de recherche de la paix où les Nations Unies ont une histoire de réalisation pratique dont elles peuvent s'enorgueillir, est celui du maintien de la paix, dont le concept sans parallèle constitue peut-être l'innovation la plus remarquable du système des Nations Unies. C'est le meilleur exemple du nouvel ordre dans les affaires internationales.

Pour les pays comme le mien, dont les forces armées sont légalement tenues de limiter leurs opérations en dehors du pays et de ses eaux territoriales aux activités de maintien de la paix des Nations Unies, cela a modifié fondamentalement toute la notion de l'emploi de ces forces. Pour un monde qui s'est habitué aux armées en tant que moyen de conquête et de défense des conquêtes, cela représente une mutation fondamentale.

Dans des régions telles que le Congo, Chypre et le Moyen-Orient, les troupes des Nations Unies se sont distinguées. Le fait que de nombreux problèmes qui ont nécessité la mise sur pied des forces des Nations Unies dans ces régions restent sans solution ne doit pas être porté au passif de ces forces; c'est plutôt un commentaire sur l'incapacité des Etats de saisir les occasions que la présence d'une force de maintien de la paix leur fournit afin de régler pour de bon des questions qui les divisent.

Nous, en Irlande, avons eu le privilège de participer à presque toutes les grandes missions de maintien de la paix et d'observation constituées pendant les 30 années qui ont suivi notre admission à l'Organisation, commençant par l'envoi d'observateurs et de troupes au Moyen-Orient et au Congo il y a 25 ans. Tirant des leçons de cette expérience, nous sommes tout à fait conscients de la nécessité pour les Membres de l'Organisation d'apporter à chaque mission leur plein appui politique et financier. Faire moins serait indigne vis-à-vis de ceux qui, venant de nombreuses nations, ont servi au cours des années avec dévouement et courage, sous le drapeau des Nations Unies, la cause de la paix mondiale.

A ce propos, je dois ajouter, étant donné la participation importante de nos troupes à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) depuis sa création et que notre gouvernement a décidé de renouveler jeudi dernier pour une nouvelle période, que nous sommes préoccupés par les difficultés qu'elle a rencontrées. Dans le Sud-Liban, nous espérons que la FINUL pourra bénéficier sans

M. Fitzgerald (Irlande)

plus tarder de la coopération de toutes les parties, comme l'exigent les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et qu'on lui permettra de s'acquitter pleinement de son mandat.

Je passe maintenant au second domaine que j'ai signalé. La conséquence de l'universalité que symbolise notre Organisation est une compréhension plus approfondie du rôle de rapports économiques plus équilibrés pour créer un ordre international plus stable. En contraste marqué avec la longue période où l'exploitation coloniale était un fait accepté par ceux qui en bénéficiaient, l'opinion publique des pays démocratiques du monde développé accepte largement à l'heure actuelle une responsabilité politique et morale pour les conditions économiques et sociales du reste de l'humanité.

Cette attitude, même si elle se manifeste de nos jours de façon imparfaite, découle de considérations véritablement humanitaires dont nous avons récemment vu des exemples très frappants. Mais elle reflète aussi une conscience croissante de l'interdépendance économique du monde en développement et du monde développé. On comprend maintenant que des politiques de croissance et d'expansion dans le monde ~~développé qui ne tiennent pas compte de leurs conséquences pour des économies moins développées~~ sont erronées en tant que base d'action et, en dernière analyse, se retournent contre leurs auteurs. Récemment, on a pris également conscience du danger de l'instabilité qu'entraîne le rapport d'endettement qui existe entre pays en développement et pays développés.

Certains progrès ont été réalisés en ce qui concerne la création d'un cadre plus équitable pour nos relations économiques, mais il faut maintenant relancer et intensifier le dialogue dans ce domaine, dialogue qui, il y a 10 ans, traduisait, à mon avis avec une plus grande préoccupation et plus de bonne volonté qu'aujourd'hui. Pour une grande partie du monde, et pour une grande majorité des Membres de l'Organisation, les progrès en ce qui concerne la réforme du système monétaire international, l'abolition des barrières commerciales, la fourniture d'une aide bilatérale et multilatérale adéquate et la question de la dette sont les grandes questions internationales.

La faim, la pauvreté et la tyrannie sont les causes des guerres. Nous ne pouvons anticiper le XX^e siècle qu'avec appréhension si nous ne réussissons pas à inverser la situation actuelle de plus d'un milliard de personnes, un quart de la population de notre planète, qui souffrent de la malnutrition et de la maladie.

M. Fitzgerald (Irlande)

En fait, au cours des dernières années, la communauté internationale a déployé des efforts importants pour venir à bout des conséquences de cette grande crise humaine telle qu'elle s'est manifestée en Afrique au Sud du Sahara; bien qu'ils ne soient pas suffisants, certains progrès ont été faits pour répondre aux besoins immédiats. Ces progrès sont dus en grande partie aux efforts bénévoles de nos peuples, y compris mon propre peuple en Irlande, qui au cours des 12 derniers mois a volontairement versé 20 dollars en moyenne par famille pour pallier le problème. Si cet objectif de 20 dollars par famille était fixé et atteint dans le reste du monde développé, des progrès énormes pourraient être réalisés à plus long terme et on pourrait répondre aux besoins immédiats des régions éprouvées du monde. Notre désir de soulager la faim et la maladie dans le monde s'inscrit dans une nouvelle perspective universelle. Il découle d'une prise de conscience de notre humanité commune.

Cette nouvelle conscience s'est manifestée aussi par une plus grande compréhension de la nécessité de limiter le pouvoir de l'Etat et d'assurer partout le respect des droits de l'homme.

Nous avons compris que ces droits dépassent les frontières nationales et que la souveraineté nationale ne peut plus être invoquée légitimement partout pour défendre l'inhumanité de l'Etat. Si le système odieux de l'apartheid en Afrique du Sud est aujourd'hui, dans une certaine mesure, moins assuré et un peu moins confiant, le projecteur international que nous avons pu braquer sur la situation dans ce pays y a joué un certain rôle. Nous devons poursuivre nos efforts sur ce front pour assurer l'élimination complète de l'apartheid sous toutes ses formes.

Nous devons reconnaître franchement que les droits de l'homme sont violés par d'autres façons par des Membres de l'Organisation en dépit du fait que la Déclaration universelle des droits de l'homme, que nous avons adoptée et proclamée dans cette Assemblée en 1948, rejette toutes les formes de discrimination où qu'elles soient pratiquées et quels qu'en soient les auteurs. Notre vocation à l'universalité nous impose d'adopter des mesures pour faire respecter la Déclaration et agir en toute impartialité dans ce domaine, ce que nous, dans cette organisation, n'avons pas fait jusqu'ici.

A cet égard, les Etats membres du Conseil de l'Europe ont donné un exemple au reste de la communauté mondiale. Ces Etats ont, non seulement adopté une convention qui proclame les droits de tous leurs citoyens, mais leurs gouvernements

M. Fitzgerald (Irlande)

se sont engagés à accepter la compétence d'un tribunal international créé par la Convention pour en suivre l'application, même si cela peut être gênant pour les Etats qui, de temps à autre, en violent les dispositions. Dans nombre de nos pays, nos citoyens ont un accès direct à ce tribunal.

Dans les années à venir, je crois que la cause des droits de l'homme serait mieux servie par une concentration de nos efforts dans ce sens, plutôt que par l'élaboration d'autres listes de droits et de privilèges, dont la non-application cumulée risque de rendre peu crédibles les travaux des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme.

La tâche qui consiste à développer des relations amicales entre 159 Etats Membres ayant des philosophies politiques, des systèmes économiques et des cultures très divers est très différente de celle qu'ont connue les hommes d'Etat d'il y a 40 ans. Si elle n'a plus la cohésion de ses débuts, cela est la conséquence de l'évolution de l'Organisation, qui est devenue une instance pratiquement universelle.

M. Fitzgerald (Irlande)

Le rôle qu'elles ont joué pour donner effet au principe de l'autodétermination inscrit dans la Charte - permettant ainsi à nombre de jeunes nations de prendre leur juste place dans la communauté internationale - est l'une des principales réalisations des Nations Unies. Les divisions et les désaccords dont nous sommes parfois témoins dans cette assemblée sont en réalité le reflet de cette universalité. La valeur des Nations Unies réside précisément dans le fait qu'elles sont la tribune où les conflits d'intérêts séparant les communautés politiques organisées du monde peuvent s'exprimer et, parfois, être résolus, au sein d'une instance internationale.

Dans certaines parties du monde nous avons eu la chance de développer des relations amicales avec les Etats. Depuis que mon pays est entré aux Nations Unies, il est devenu membre de la Communauté européenne, groupe qui va bientôt s'élargir à douze. La Communauté, qui envisage avec sérieux son objectif d'une coopération toujours plus étroite, cherche à coordonner petit à petit les positions de ses Etats membres aux Nations Unies. La déclaration que doit prononcer mon collègue, le Premier Ministre du Luxembourg, lequel prendra la parole en ce débat au nom des Dix, est un exemple de notre façon commune d'aborder nombre des problèmes auxquels le monde est confronté.

Je voudrais à présent parler brièvement d'une zone de conflit qui est une source d'inquiétude immédiate toute particulière pour mon gouvernement. La question qui a toujours préoccupé le plus les gouvernements successifs de l'Irlande est celle de la situation tragique qui règne en Irlande du Nord, où les conflits d'identité et d'appartenance créés par l'histoire sont une source de violence, d'instabilité et de querelles. Ce problème est également une source de désaccord entre le Gouvernement britannique et le Gouvernement irlandais depuis la division politique de l'Irlande, au début des années 20.

Il y a deux ans et demi, les partis nationalistes constitutionnels de l'île de l'Irlande, du Nord et du Sud, se sont unis pour former un "New Ireland Forum", au sein duquel ils ont entrepris des consultations sur la manière dont une paix et une stabilité durables pourraient être réalisées dans une nouvelle Irlande, en faisant jouer le processus démocratique. Dans son action, le Forum était essentiellement convaincu qu'il est possible de s'attaquer aux problèmes, aussi complexes et difficiles à résoudre qu'ils soient, de manière pacifique.

M. Fitzgerald (Irlande)

Le "New Ireland Forum" est parvenu à la conclusion que tout progrès dans les efforts visant à mettre fin à la violence actuelle en Irlande du Nord ainsi qu'à améliorer les relations entre l'Irlande et la Grande-Bretagne, exige nécessairement la création de nouvelles structures tenant compte de deux ensembles de droits légitimes, nationalistes et unionistes : le droit des nationalistes à l'expression politique, symbolique et administrative effective de leur identité; et le droit des unionistes à l'expression politique, symbolique et administrative effective de leur identité, de leur éthos et de leur mode de vie.

Cela fait maintenant plus d'un an que les Gouvernements britannique et irlandais discutent en vue d'identifier les mesures qui permettraient d'établir ce genre de structures. Il y a un an, le Premier Ministre britannique et moi-même avons décidé lors d'une réunion que ce dialogue devrait porter essentiellement sur les principes selon lesquels, premièrement

"l'identité des deux communautés majoritaire et minoritaire en Irlande du Nord, devait être reconnue et respectée, et se trouver refléter dans les structures et les processus en vigueur en Irlande du Nord, d'une manière qui soit acceptable pour les deux communautés"

et que

"le processus de gouvernement en Irlande du Nord doit pouvoir fournir à la population des deux communautés l'assurance que leurs droits seront sauvegardés."

Les négociations anglo-irlandaises touchent à leur fin, et les deux gouvernements devront décider dans un proche avenir s'il existe ou non une base suffisante pour parvenir à un accord garantissant un progrès réel sur la voie de la paix et de la stabilité, deux objectifs que le "New Ireland Forum" s'est lui-même fixés.

Aucun des deux gouvernements ne pense qu'il est possible à ce stade de résoudre tous les problèmes politiques fondamentaux concernant l'Irlande du Nord. Il est néanmoins possible que les deux gouvernements puissent identifier un certain nombre de mesures qui, si elles étaient appliquées simultanément mettraient fin à l'aliénation de la communauté nationaliste en Irlande du Nord, créant ainsi les conditions propres à assurer l'avenir des deux communautés. De cette manière, nous pourrions ouvrir la voie à une véritable réconciliation entre ces communautés, entre le Nord et le Sud de l'île, et entre les peuples de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

M. Fitzgerald (Irlande)

Je voudrais saisir cette occasion solennelle, au moment où je m'adresse aux nations du monde représentées ici aujourd'hui, pour promettre à un groupe particulier - les Unionistes d'Irlande du Nord - que, dans les discussions anglo-irlandaises, le Gouvernement irlandais n'a aucun désir de chercher un type de relations qui ne respectent pas pleinement leur identité, leurs éthos et leur mode de vie. Le but de toutes nos activités est de réaliser la paix et la stabilité, dont l'absence a donné à beaucoup, dans les deux communautés l'impression d'être menacés au cours des années passées. Cette menace, qui s'exprime de la manière la plus odieuse en des actes de terrorisme impitoyablement dirigés contre la communauté unioniste, doit cesser par l'action politique combinée de tous ceux qui, en Irlande et en Grande-Bretagne, ont le pouvoir d'influer sur les événements.

Notre approche en la matière repose sur les principes fondamentaux des Nations Unies. Si les Gouvernements britannique et irlandais ont la possibilité de progresser sur la voie de la paix et de la stabilité en suivant cette approche - qui est une manière totalement nouvelle d'aborder le problème de la conciliation des intérêts de communautés différentes vivant à l'intérieur du même espace géographique -, nous aurons ainsi fourni un exemple de renforcement des principes qui sont à la base de cette grande institution. Nous pourrions peut-être aussi servir de modèle dont on pourrait s'inspirer dans d'autres parties du monde dont la situation n'est pas sans présenter certaines analogies avec la nôtre et auxquelles l'histoire a légué en héritage un mélange de peuples, de races et de religions.

C'est dans cet esprit que j'achèverai mes remarques, en formulant l'espoir que, malgré les périls et les dangers qui la menacent de toutes parts, l'Organisation pourra survivre et prospérer, et que l'humanité s'acheminera vers un ordre plus stable, plus équitable et plus juste. Nous promettons d'œuvrer à cette fin au sein de l'Organisation, comme nous le faisons à l'intérieur de l'Irlande. C'est la seule voie qui s'impose.

M. Garret FITZGERALD, premier ministre de l'Irlande, est escorté de la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'orateur suivant est le premier ministre du Royaume de Suède, S. Exc. M. Olof Palme.

M. Olof Palme, premier ministre du Royaume de Suède, est escorté à la tribune.

M. PALME (Suède) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis tout d'abord de transmettre le message suivant que le peuple de la Suède et ses représentants élus adressent à tous ceux qui sont rassemblés ici.

M. Palme (Suède)

Nous croyons dans cette organisation et nous y sommes attachés. Nous sommes tous conscients des problèmes que connaît l'Organisation, et nous pouvons jeter un regard rétrospectif aussi bien sur ses échecs que sur ses succès. Mais l'expérience de ses 40 années d'existence n'a pas affaibli notre fidélité aux buts et principes énoncés dans la Charte. Et, ce qui est encore plus important, lorsque nous considérons le monde actuel, nous demeurons convaincus que l'histoire des Nations Unies ne fait que commencer.

Ne faisons pas des Nations Unies le bouc émissaire des problèmes qui sont le reflet de nos propres carences. Ce ne sont pas les Nations Unies qui n'ont pas répondu à notre attente; c'est nous qui n'avons pas répondu aux idéaux des Nations Unies. C'est en nous améliorant nous-mêmes et en améliorant nos politiques que nous pourrions améliorer les Nations Unies.

Les Nations Unies ont vu le jour en même temps que la bombe atomique. Pendant 40 ans, le sort commun de l'humanité a été de vivre sous la menace nucléaire, au risque de voir complètement détruite la vie civilisée sur terre.

Il n'existe pas de tâche plus urgente que de s'efforcer de réduire puis d'éliminer ce risque. Certaines négociations ont produit quelques résultats concrets, mais, en gros, la course aux armes nucléaires ne décroche pas. La responsabilité d'arrêter et d'inverser ce processus sinistre incombe principalement aux puissances dotées d'armes nucléaires. Cependant, comme cela est souligné dans la Déclaration de Delhi des cinq continents, au cours des 40 dernières années, de manière presque imperceptible, chaque pays et chaque être humain a finalement perdu tout contrôle sur sa propre vie et sur sa propre mort.

M. Palme (Suède)

De nombreux pays sont techniquement capables de fabriquer des armes nucléaires. Mais lorsqu'ils ont décidé de ne pas le faire, c'était parce qu'ils savaient qu'ils n'accroîtraient pas leur sécurité mais diminueraient celle des autres. Nous sommes nombreux à nous être engagés officiellement en adhérant au Traité sur la non-prolifération, conclu grâce aux efforts communs des deux grandes puissances nucléaires. Nous sommes en droit d'exiger que les puissances nucléaires s'acquittent dans un proche avenir de l'obligation qui leur incombe : procéder à des mesures de désarmement véritable, et, à un premier stade, élaborer un traité d'interdiction totale des essais.

Nous devons également préciser bien clairement, pour la gouverne des puissances nucléaires, que bien qu'à l'époque, il n'y ait pas eu de règles internationales leur interdisant d'acquérir ces armes effrayantes, ils ne devraient certainement pas s'estimer libres de les utiliser à leur gré. Les pays non nucléaires, qui subiraient également mort et destruction en cas de guerre nucléaire, ont le droit légitime de se faire entendre et de discuter avec les puissances nucléaires des voies et moyens de réduire le risque de faire sauter la planète, que ce soit par erreur ou à la suite d'un calcul hasardeux.

Tout emploi d'armes nucléaires doit être considéré gravement répréhensible. On peut parler là d'une norme internationale qui est de plus en plus acceptée. Le moment est venu d'examiner si l'humanité ne devrait pas commencer à étudier sérieusement comment cette réprobation profondément morale pourrait se traduire par des accords internationaux ayant force obligatoire. Nous devrions envisager la possibilité d'interdire, en droit international, le recours aux armes nucléaires, dans le cadre du processus de désarmement général et complet.

Les Nations Unies offrent un mécanisme de coopération entre les grands Etats et les nombreux petits Etats du monde. Elles offrent à tout pays la possibilité de participer aux travaux entrepris pour édifier la paix et un meilleur avenir.

Le veto a trop souvent empêché le Conseil de sécurité d'agir. Le remède ne consiste pas à abroger cette règle, mais à créer un climat international dans lequel les principales puissances reconnaîtraient la nécessité, également dans leur propre intérêt, de réduire la tension qui existe entre elles et de prendre des mesures collectives dans le cas d'atteintes à la paix.

M. Palme (Suède)

On peut faire beaucoup dans le cadre de la Charte pour renforcer la capacité des Nations Unies de maintenir la paix et d'empêcher les conflits. La Commission indépendante pour les question de désarmement et de sécurité a avancé quelques propositions. Le Secrétaire général, dans ses rapports annuels, a fait état de plusieurs façons concrètes de renforcer les Nations Unies et il doit bénéficier de notre plein appui dans les efforts qu'il fait pour améliorer le fonctionnement de l'Organisation.

Les pays nordiques ont présenté des propositions concrètes en ce sens. Le potentiel des Nations Unies pourrait être mieux utilisé si des mesures étaient prises promptement pour prévenir les conflits. Le Secrétaire général devrait recevoir la pleine coopération de tous les membres du Conseil de sécurité pour que l'Organisation joue un rôle plus actif dans ce domaine. A cet égard, la possibilité d'opérations de maintien de la paix, non seulement pour endiguer mais aussi pour prévenir les conflits, devrait être envisagée.

L'Organisation des Nations Unies connaît des problèmes financiers. Je dirai bien franchement qu'il est profondément inquiétant de voir l'Organisation aux prises, tous les ans, avec ces difficultés. Les sommes en cause sont faibles, quelle que soit l'aune à laquelle on les mesure. Le système des Nations Unies ne peut véritablement constituer un lourd fardeau financier pour quelque pays que ce soit. Le non-versement sélectif de contributions statutaires et le refus de participer au financement de certaines activités des Nations Unies ne reflètent pas une nécessité économique mais une motivation politique de la part de certains pays. On a avancé des idées en vue de réduire le pourcentage maximum des contributions statutaires que tout Etat Membre était tenu de payer. Une répartition plus égale des contributions statutaires refléterait mieux le fait que l'Organisation est l'instrument de toutes les nations et la rendrait moins tributaire des contributions d'un seul Etat Membre. Dans ce cas, le reste d'entre nous aurait à endosser une responsabilité financière plus lourde. La Suède, pour sa part, est prête à participer à des discussions pour examiner plus avant ces idées.

La paix, certes, est le but fondamental de l'Organisation des Nations Unies. Nous en sommes venus à reconnaître que la paix est certainement plus que l'absence de la violence militaire. C'est également la stabilité dans les relations entre

M. Palme (Suède)

les Etats, fondée sur le respect de principes juridiques. Il y a un domaine où la coopération entre les Etats s'impose absolument : celui de la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes, contre ces massacres cruels de civils innocents.

La primauté du droit est d'une importance vitale pour les relations internationales pacifiques. Cela est particulièrement ressenti dans les petits Pays. Lorsque l'intégrité et l'indépendance d'un petit pays sont violées, la colère et l'inquiétude viennent envahir les coeurs et les esprits des citoyens d'autres petits pays. Pour eux, la primauté du droit et le respect de nos engagements communs au titre de la Charte sont considérés comme les tenants d'un avenir de paix et de sécurité.

Mon propre pays a l'expérience de sérieuses violations de son intégrité territoriale, ce qui nous a fait percevoir toute la gravité des infractions au droit international.

L'Article 51 de la Charte habilite un Etat Membre à recourir à la légitime défense s'il est l'objet d'une attaque armée. Malheureusement, cette disposition a été à maintes reprises altérée pour justifier toutes sortes d'actions militaires. Si nous continuions dans cette voie, l'interdiction du recours à la force, qui est un principe fondamental du système des Nations Unies, deviendrait une farce et la loi de la jungle serait légitimée. On peut considérer avec sympathie les mobiles qui sous-tendent certaines de ces actions. Il peut s'agir de servir des intérêts de sécurité nationale, comme les conçoivent différents Etats. La provocation de la part d'autres Etats peut en être la cause. Et ces actions peuvent être très populaires parmi les citoyens et les électeurs des pays respectifs. Il n'en reste pas moins que ces actes violent les règles du droit international et empiètent d'une façon ou d'une autre sur la souveraineté et l'intégrité territoriale d'autres Etats.

En pareil cas, nous devons réagir et protester dans l'intérêt de la paix mondiale et du droit international mais, en fin de compte, également dans notre propre intérêt.

Il ne s'agit pas d'oeuvrer contre les intérêts de qui que ce soit, ou de favoriser une puissance plus qu'une autre. Il s'agit tout simplement de respecter certaines règles, certaines lois, qui existent à l'avantage de tous.

A notre ère où l'interdépendance internationale ne cesse de croître, nous devons reconnaître que les menaces à la paix ont fréquemment leur source dans les conditions de vie qui prévalent dans les pays. La misère, la faim, le déni des droits fondamentaux de l'homme sont les causes de l'agitation politique et sociale.

M. Palme (Suède)

De nombreux orateurs ont fait connaître, à la présente session de l'Assemblée générale, la préoccupation que leur inspire la crise causée par la dette mondiale. Je partage cette préoccupation. Nous détectons un sentiment de révolte croissant parmi les pays débiteurs en présence de ce qu'ils considèrent comme un manque d'équité dans la structure économique internationale. On exige des efforts internes qui mettent à l'épreuve les limites de la tolérance politique.

Nous ne pouvons permettre que de lourds fardeaux financiers déchirent la texture de la société. Les relations entre pays développés et pays en développement doivent toujours être fondées sur les réalités de l'interdépendance économique et politique. La solution de la crise causée par la dette sera le test des possibilités que présente une coopération sensée entre le Nord et le Sud.

Des violations brutales des droits de l'homme se produisent dans de nombreux pays mais, en Afrique du Sud, elles sont inscrites dans la législation même du pays. C'est ainsi que la politique d'apartheid est unique dans toute l'abomination morale qu'elle représente. L'apartheid est condamné, de même qu'est condamnée l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud. Nous redoutons, certes, que cela se termine dans un chaos de destructions et d'effusions de sang, dont le régime blanc devra endosser l'entière responsabilité, mais nous ne devrions pas abandonner l'espoir qu'une transition pacifique vers une société démocratique non raciale puisse encore être possible grâce au dialogue et à l'accord. Et le monde extérieur a le devoir d'apporter son assistance à cette lutte pour la liberté par l'application de sanctions.

Nous sommes témoins de migrations massives à une échelle sans précédent entre les Etats et entre les continents. Il y a de nombreuses raisons à cela : la faim, la guerre, les catastrophes naturelles, la persécution, notamment. Les affrontements culturels, qui sont inévitables dans ce processus, ont suscité dans de nombreux pays une résurgence du chauvinisme et du racisme. Il est temps de prêter davantage attention à ce danger particulier. Ce qui nous aide dans cette tâche, ce sont la colère, l'enthousiasme et la disponibilité croissants que démontrent les jeunes générations. Qu'elles aient adopté le slogan "Ne touche pas à mon pote" pendant cette Année internationale de la jeunesse est tout à leur honneur. Nombreux sont les adultes, au gouvernement et en dehors du gouvernement, qui devraient écouter et enregistrer.

M. Palme (Suède)

Pour de nombreux peuples dans le monde, l'Organisation des Nations Unies représente quelque chose de très concret, un élément important dans leur vie quotidienne personnelle.

Un enfant d'Afrique apprend à lire dans une école financée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Un exploitant agricole d'Asie reçoit un sac de semences qui porte l'étiquette "FAO" ou "PAM". Le Programme des Nations Unies pour le développement, grâce à ses projets techniques, intervient dans tous les pays en développement du monde. Les réfugiés de tous les continents sont protégés par les activités du Haut Commissaire aux réfugiés. Les femmes qui luttent pour l'égalité et la dignité trouvent une source d'encouragement dans les discussions qui se déroulent dans le cadre des instances de l'Organisation des Nations Unies, telles que la Conférence de Nairobi qui a eu lieu récemment. De nombreux civils dans de nombreux pays ont éprouvé un plus grand sentiment de sécurité grâce à la présence des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix. Si, comme nous l'espérons sincèrement, l'initiative prise par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE) visant à vacciner tous les enfants du monde contre les graves maladies infectieuses d'ici à 1990 est couronnée de succès, d'innombrables familles parleront de l'Organisation des Nations Unies comme d'un bienfaiteur.

Nombre des peuples qui ont une expérience aussi directe de ce que représente l'Organisation des Nations Unies peuvent n'avoir que de faibles connaissances quant à la complexité de la politique des grandes puissances et du fonctionnement des organes des Nations Unies. Mais ils sentent instinctivement que l'Organisation des Nations Unies est essentielle, de diverses manières, pour leur bien-être et, peut-être même, pour leur survie. On peut espérer qu'ils constitueront, au fil des ans, une circonscription des Nations Unies, dont le besoin se fait grandement sentir, qu'ils feront entendre leurs voix, qu'ils demanderont à avoir leur mot à dire et qu'ils exigeront que la politique de puissance, qui se fait bien au-dessus de leur tête, ne mette pas leur vie en danger.

Mais une très grande circonscription des Nations Unies existe déjà. Elle est composée de tous ces peuples qui croient en l'Organisation des Nations Unies en tant qu'idée. L'on a souvent tendance, à une époque de politique cynique de puissance, à sous-estimer cette idée. Mais elle comporte une vigoureuse force

M. Palme (Suède)

morale. Tous les peuples qui croient dans la coopération internationale, dans la solution pacifique des conflits, dans la solidarité avec les autres, constituent cette force.

Il y a des groupes et des organisations dans de nombreux pays qui oeuvrent activement pour que le caractère impératif de la paix soit reconnu. Un bon exemple en est l'Association internationale des physiciens pour la prévention de la guerre nucléaire, qui a obtenu le Prix Nobel de la Paix. Leurs membres - des médecins du monde entier - disent qu'il n'y a pas de remède aux effets d'une guerre nucléaire. La seule solution est la prévention.

Il faut permettre à l'Organisation des Nations Unies de réussir; il faut qu'elle réussisse dans ses efforts visant à promouvoir la paix et le désarmement; il faut qu'elle réussisse dans ses efforts visant à prévenir les catastrophes écologiques; il faut qu'elle réussisse dans sa lutte contre la faim et les privations. Il n'y a pas d'autre alternative que la coopération internationale. Ce n'est que grâce à des efforts communs que nous pouvons espérer passer d'une peur commune à une sécurité commune.

M. Olof Palme, premier ministre de la Suède, est escorté de la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'orateur suivant est S. Exc. M. Shinyong Lho, premier ministre de la République de Corée.

M. Shinyong Lho, premier ministre de la République de Corée, est escorté à la tribune.

M. LHO (République de Corée) (interprétation de l'anglais) : C'est un grand honneur pour moi que de parler au nom du Gouvernement et du peuple de la République de Corée à cette session capitale de l'Assemblée générale, qui commémore le quarantième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies.

Je tiens, tout d'abord, à féliciter sincèrement l'ambassadeur Jaime de Pinillos à l'occasion de son élection au poste de président de l'Assemblée générale et à présenter mes profonds respects au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar.

En deuxième lieu, je tiens à prendre particulièrement note de la présence de la délégation nord-coréenne à cette session commémorative de l'Assemblée générale et à adresser nos salutations sincères et chaleureuses à nos compatriotes de la Corée du Nord.

Je viens d'une nation divisée. La Corée a été libérée de la domination étrangère à la fin de la deuxième guerre mondiale. Pendant ces 40 années, le peuple coréen a connu cette tragédie : vivre en tant que peuple divisé dans un territoire divisé - divisé contre sa volonté et sans qu'il en soit responsable.

M. Lho (Rép. de Corée)

Je ne suis pas venu ici pour évoquer les malheurs passés du peuple coréen ni pour dire qui a tort ou raison. Non; je suis ici, en cette instance, dans un esprit d'espoir et au nom de la paix, pour dégager la voie qui permettra au Gouvernement et au peuple de la République de Corée de contribuer à un avenir meilleur pour les générations futures et d'apporter leur contribution aux "Nations Unies pour un monde meilleur".

C'est avec une émotion profonde que le peuple de la République de Corée commémore le quarantième anniversaire des Nations Unies, avec lesquelles il a longtemps entretenu des relations toutes particulières.

C'est la Commission temporaire des Nations Unies en Corée qui a observé les élections qui, le 15 août 1948, ont porté au pouvoir le Gouvernement de la République de Corée.

C'est l'Assemblée générale des Nations Unies qui, le 12 décembre 1948, a déclaré que notre gouvernement était le seul gouvernement légitime en Corée et qui, par la suite, a adopté une série de résolutions, dont la dernière est la résolution 3390 A (XXX) de 1975, demandant instamment au Sud et au Nord de la Corée d'entamer aussitôt que possible le dialogue en vue de trouver une solution pacifique à la question de Corée.

C'est en 1950 que le Conseil de sécurité des Nations Unies a aidé la République de Corée à défendre sa liberté et son indépendance contre l'agression non provoquée de la Corée du Nord et à rétablir la paix dans la péninsule coréenne.

Ce sont les forces armées postées dans la République de Corée sous le drapeau des Nations Unies qui, depuis, ont toujours aidé à écarter la menace d'une guerre et à maintenir la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne. Toute proposition en vue de retirer ces forces en l'absence de solutions de rechange efficaces ne peut que mettre en danger le système de sécurité qui, pendant plus de 30 années, a empêché la reprise d'hostilités armées dans la péninsule coréenne.

Et, enfin, c'est le Secrétaire général des Nations Unies qui a encouragé le dialogue et qui œuvre pour la réconciliation entre le Sud et le Nord de la Corée. Nous nous félicitons des efforts du Secrétaire général et l'en remercions.

Pendant cinq millénaires, un peuple coréen homogène et épris de paix a parlé une seule langue, a partagé une seule culture et était fier d'appartenir à une seule famille ethnique. Nous avons pour destinée de vivre dans un pays comme un seul peuple. Or, du fait d'une division territoriale imposée et après une guerre

M. Lho (Rép. de Corée)

fratricide, nous vivons en ce moment une situation sans précédent dans l'histoire d'affrontement militaire, de part et d'autre d'une des frontières les plus armées dans le monde.

Je suis convaincu que la plus fervente aspiration des 60 millions de Coréens est de mettre un terme à cette division nationale, de réaliser la paix véritable et la réunification dans les plus brefs délais et, par là, d'assurer non seulement leur propre survie et le progrès économique mais aussi une percée importante dans la création d'un nouveau système international fondé sur la conciliation et la prospérité commune. Cette réunification ne peut être réalisée que grâce au dialogue pacifique. Elle ne pourra jamais être réalisée par la guerre, la violence ou une autre tragédie nationale fratricide telle que la guerre de Corée de 1950.

C'est dans ce contexte que la République de Corée, malgré les actes de terrorisme de Rangoon il y a deux ans, a persévéré dans ses efforts pour convaincre les autorités de la Corée du Nord de reprendre le dialogue. Je suis heureux de pouvoir dire à l'Assemblée générale que, grâce à ces efforts, le dialogue entre le sud et le nord de la Corée a repris l'année dernière pour la première fois depuis sa suspension en 1973; des entretiens sur des problèmes humanitaires sont actuellement en cours entre les représentants des sociétés respectives de la Croix-Rouge; d'autres fonctionnaires examinent la possibilité de la coopération future dans les domaines de l'économie et des sports. Entre le 20 et le 23 septembre, les premiers échanges depuis la division de la péninsule ont réuni les membres de familles séparées et ont permis à des troupes d'artistes de se rendre à Séoul et à Pyongyang.

Dans son rapport à la quarantième session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a judicieusement fait observer que :

"Nous sommes aujourd'hui dans un monde dont les promesses sont presque infinies mais qui porte aussi en soi le germe d'un danger fatal. C'est à nous qu'il appartient de choisir dans quel sens il ira." (A/40/1, p. 3)

Ce choix, cette mise en garde, ces mots s'appliquent particulièrement à la péninsule coréenne. Car notre petite péninsule est l'une des zones les plus dangereuses au monde, la seule région où se croisent directement les intérêts de quatre puissances : les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, la République populaire de Chine et l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

M. Lho (Rép. de Corée)

Une reprise de la guerre dans la péninsule Coréenne pourrait déclencher une nouvelle guerre mondiale. Par conséquent, la tâche la plus importante à laquelle nous devons faire face aujourd'hui, c'est de prévenir la guerre et d'édifier une paix durable dans la péninsule Coréenne.

En cette occasion solennelle, qu'il me soit permis de présenter brièvement la politique de paix de la République de Corée.

Premièrement, la République de Corée reste fermement attachée aux buts et principes de la Charte des Nations Unies. La paix et les relations de bon voisinage sont les fondements mêmes de notre politique étrangère. Nous sommes engagés en vertu de notre constitution à la réunification pacifique et au rejet de toutes formes de guerre ou d'agression. Par conséquent, la République de Corée n'aura jamais recours à la guerre ni à l'emploi de la force militaire pour résoudre la question de Corée.

Deuxièmement, nous estimons que la question de Corée doit être réglée grâce au dialogue et aux négociations entre le nord et le sud de la Corée, les parties directement intéressées. Nous cherchons à remplacer progressivement la profonde ~~méfiance mutuelle~~ par la profonde confiance mutuelle, grâce au dialogue entre les Coréens, grâce aux échanges, grâce aux conditions de paix créées dans la péninsule Coréenne et, enfin, grâce à la réunification pacifique. Nous continuerons donc de poursuivre avec patience et sincérité le dialogue entre le nord et le sud de la Corée, quels que soient les obstacles ou les échecs temporaires auxquels nous puissions nous heurter. La proposition du président Chun Doo Hwan de 1981 concernant la réunion entre les principaux dirigeants du nord et du sud de la Corée est la manifestation de notre détermination inébranlable à cet égard, et nous continuons d'espérer que cette réunion se tiendra à une date rapprochée.

M. Lho (Rép. de Corée)

Troisièmement, dans la recherche de la paix et de la prospérité, nous avons l'intention de coopérer avec toutes les nations du monde, quelles que soient leurs différences idéologiques ou leur système politique. Nous sommes prêts à normaliser les relations et à étendre la coopération mutuelle avec tous les pays du monde sur la base de la réciprocité, car ce genre de relations mutuelles fondées sur une réalité internationale est indispensable à la paix mondiale.

C'est dans cet esprit que la République de Corée, en tant qu'hôte des Jeux olympiques de 1988, accueille les athlètes de tous les pays du monde, leur assure et leur garantit une participation libre et sûre.

Quatrièmement, la République de Corée continuera de chercher à devenir membre actif à part entière des Nations Unies, pour mieux servir la cause de la paix mondiale et la coopération internationale. La République de Corée entretient des relations diplomatiques avec 118 des 159 Etats Membres des Nations Unies. Sa population de plus de 40 millions d'habitants la place dans le groupe des 20 p. 100 qui comprend les nations les plus peuplées. Son économie en croissance la place au 15ème rang sur le plan commercial. Il est donc anormal que la République de Corée ne puisse toujours pas être membre à part entière des Nations Unies, contrairement au principe d'universalité consacré dans la Charte.

J'invite les dirigeants de la Corée du Nord à prendre des mesures la plus tôt possible pour devenir membre de cette organisation mondiale. La thèse selon laquelle l'admission des deux Corée aux Nations Unies ne fera que maintenir la division de la péninsule de Corée n'est pas valable. Neuf institutions spécialisées des Nations Unies comptent la Corée du Nord et la Corée du Sud parmi leurs Etats membres. Au total, 67 pays entretiennent des relations diplomatiques avec les deux Corée.

L'admission de la Corée du Nord et de la Corée du Sud aux Nations Unies est une mesure de transition en attendant la réunification et ne peut qu'accroître les occasions de dialogue et de coopération et renforcer l'établissement de la paix dans la péninsule coréenne et sa réunification future.

Cinquièmement, nous nous félicitons du soutien actif de tous les pays du monde aux efforts déployés par le peuple coréen pour aboutir à un règlement pacifique de la question coréenne. Notamment, les grandes puissances qui ont un intérêt particulier dans la péninsule sont invitées à jouer un rôle plus positif pour

M. Lho (Rép. de Corée)

parvenir à cet objectif. C'est plus particulièrement en appuyant le dialogue direct inter-coréen et en normalisant simultanément les relations avec le Nord et le Sud de la Corée que les Etats-Unis, le Japon, la Chine et l'Union soviétique pourraient favoriser le processus de paix et de sécurité dans la péninsule coréenne et sa réunification pacifique.

Sixièmement, enfin, je tiens à réaffirmer que la République de Corée souhaite étendre sa coopération avec les pays en développement en faisant appel à sa propre expérience dans le domaine du développement économique.

Aujourd'hui, une économie mondiale en stagnation, des tendances protectionnistes croissantes en matière de commerce, une pauvreté chronique et les problèmes d'endettement que connaissent les pays du tiers monde constituent les grands défis que l'humanité tout entière doit relever. Tout délai pour résoudre ces problèmes menace la paix et la stabilité du monde entier. Nous prions instamment les pays développés et en développement d'oeuvrer ensemble pour rechercher tous les moyens d'aboutir à une solution rapide. Nous mettons l'accent sur l'importance pour les pays en développement d'accélérer leurs propres efforts de collaboration grâce à une coopération "Sud-Sud", dans un esprit d'auto-assistance collective.

Avant de terminer mon intervention, je souhaiterais souligner les nombreuses évaluations divergentes à l'égard des succès et des échecs des Nations Unies au cours des quatre dernières décennies. Personne ne peut nier que cette organisation a contribué de façon substantielle au maintien de la paix internationale et à l'instauration d'une coopération internationale. Encore aujourd'hui, des guerres se poursuivent dans certaines parties du monde et l'on a recours à la force pour s'ingérer dans les affaires intérieures des autres ou pour occuper leurs territoires. En Afrique australe, des actes criminels brutaux sont commis contre la dignité humaine et les vestiges du colonialisme passé continuent d'aggraver la situation. De telles situations suscitent naturellement une forte préoccupation quant à l'érosion de l'esprit de la Charte des Nations Unies et conduisent à critiquer la compétence des Nations Unies en général.

Quelles que soient les limites des capacités et du rôle des Nations Unies, elles existent, je crois, non pas en raison de défauts inhérents au système des Nations Unies lui-même, mais plutôt en raison de l'étroitesse d'esprit et de

M. Lho (Rép. de Corée)

l'égoïsme des pays. Pour sublimes que soient les objectifs et l'esprit de la Charte des Nations Unies, ce n'est qu'un parchemin si les pays ne sont pas animés de la volonté de respecter et de mettre en oeuvre ses dispositions.

Au fur et à mesure que nous nous approchons du XX^e siècle, nous devons tous être prêts pour un nouveau départ sur la voie d'une paix et d'une prospérité réelles, de la coopération et de la réconciliation entre les nations et vers la pleine réalisation du principe de l'autodétermination. Aussi y a-t-il lieu de se féliciter qu'à l'occasion de ce quarantième anniversaire, nous étudions dans cette Assemblée générale d'autres moyens et d'autres façons de redonner une impulsion au rôle des Nations Unies.

La République de Corée est prête à oeuvrer activement avec la communauté mondiale pour faire des Nations Unies le fondement d'un monde véritablement meilleur.

M. Shiyong Lho, premier ministre de la République de Corée est escorté de la tribune.

Le PRÉSIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'orateur suivant est le Vice-Président du Conseil d'Etat, représentant spécial du Président de la République socialiste de Roumanie, S. Exo. M. Manea Manescu.

M. Manea Manescu, vice-président du Conseil d'Etat, représentant spécial du Président de la République socialiste de Roumanie, est escorté à la tribune.

M. MANESCU (Roumanie) (parle en roumain; texte français fourni par la délégation) : Sur mandat du président de la République socialiste de Roumanie, Nicolae Ceausescu, j'ai l'insigne honneur de vous transmettre à vous-même, monsieur le Président, ainsi qu'à tous les participants à la session jubilaire consacrée au quarantième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, son salut cordial et, à travers vous, aux peuples et aux pays que vous représentez, les meilleurs voeux d'accomplissement de leurs aspirations de prospérité et de paix.

M. Manescu (Roumanie)

La Roumanie et le président Nicolae Ceausescu attachent une importance particulière à cet anniversaire, estimant qu'il devrait constituer l'occasion pour tous les Etats Membres d'intensifier leurs efforts, afin que l'Organisation des Nations Unies puisse jouer un rôle des plus actifs dans le débat démocratique et la solution des graves problèmes affrontés par le monde contemporain, dans la consolidation du cours vers la détente et l'instauration d'un climat de paix et de coopération sur notre planète.

Les peuples ont, cette année, célébré le quarantième anniversaire de la victoire sur le fascisme, de la fin de la deuxième guerre mondiale. A cette occasion, bien des enseignements ont été tirés, pour que la dure leçon de l'histoire ne se répète plus et la nécessité a été soulignée d'agir pour préserver et renforcer la paix.

La Roumanie estime que pour établir la confiance et la coopération entre toutes les nations du monde, le règlement général des problèmes restés sans solution après la deuxième guerre mondiale aurait une importance particulière. Dans cet esprit, il est temps de passer au retrait des troupes étrangères des territoires d'autres Etats et d'agir pour dépasser la méfiance et la tension entre les Etats, pour faire respecter le droit inaliénable que chaque nation a de choisir, en toute liberté et indépendance, sans aucune ingérence extérieure, la voie de son développement économique et social.

La vie internationale a connu, au cours des quatre dernières décennies, de profondes mutations sociales, économiques et politiques. La carte du monde a vu apparaître, comme résultat de la lutte de libération nationale, des dizaines de nouveaux Etats indépendants qui, secouant le joug du colonialisme, jouent un rôle toujours plus actif sur la scène mondiale. Cette réalité trouve aussi son reflet dans le fait que 159 Etats font aujourd'hui partie de la grande famille de l'Organisation des Nations Unies, alors qu'elle n'en comptait que 51 à sa création.

L'une des plus grandes conquêtes des peuples est cependant d'avoir pu, durant cette période, empêcher l'éclatement d'une nouvelle guerre mondiale et assurer la paix sur notre planète. L'Organisation des Nations Unies a, pour sa part, joué un rôle positif dans la solution de certains problèmes cardinaux du monde contemporain. L'ONU a débattu les principaux aspects de la vie internationale, les situations de crise et a offert les conditions requises pour que tous les Etats Membres puissent dire leur mot et chercher en commun les solutions les plus judicieuses, conformément à leurs intérêts fondamentaux et à ceux de la paix et de la

M. Manescu (Roumanie)

coopération internationales. En même temps, il faut dire que, de l'avis de la Roumanie, l'Organisation des Nations Unies n'a pas toujours été utilisée par les Etats Membres à son potentiel maximum. Bien des fois, des questions importantes, d'intérêt fondamental pour tous les peuples, pour la paix et l'avenir même de l'humanité, n'ont pas trouvé de place dans les préoccupations et les débats de l'ONU, notre forum mondial ayant été contourné et des solutions recherchées en dehors de celui-ci.

Dès son entrée à l'Organisation des Nations Unies, la Roumanie a milité avec persévérance et sens des responsabilités, dans l'esprit de la Charte, pour que l'Organisation apporte une contribution effective à l'accomplissement de la mission pour laquelle elle a été créée et pour qu'elle assume un rôle des plus actifs dans la vie internationale, afin de réaliser le désarmement et d'instaurer, dans le monde, un climat de paix et de coopération. Les propositions et les initiatives de la Roumanie, du président Nicolae Ceausescu concernant des problèmes d'intérêt vital pour toute la communauté internationale, pour le présent et l'avenir de tous les peuples, sont bien connues. ~~L'activité déployée par la Roumanie dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies constitue une partie inséparable de sa~~ politique extérieure de large coopération avec tous les Etats du monde, quel qu'en soit le système social, d'appui aux combats de libération nationale et de soutien à la cause de l'indépendance, du désarmement, de la détente et de la paix. La Roumanie a œuvré et continue d'œuvrer pour asseoir ses relations avec tous les Etats et faire prévaloir largement dans la vie internationale les principes de la pleine égalité des droits, du respect de l'indépendance et de la souveraineté nationales, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, du renoncement à la force et à la menace de la force et pour voir instaurés, dans les relations internationales, des rapports nouveaux de justice, d'éthique et d'équité. C'est notre ferme conviction que seule une telle politique de consolidation de l'indépendance de chaque nation et de la paix dans le monde, d'étroite coopération entre toutes les nations, pourra garantir à tous les peuples la réalisation de leurs aspirations au mieux-être, à une vie libre, prospère et heureuse.

La République socialiste de Roumanie et le président Nicolae Ceausescu réaffirment, à cette occasion aussi, leur détermination de développer largement la coopération avec tous les pays et les peuples, étant fermement persuadés que ceux-ci, en agissant de concert, peuvent imposer une politique nouvelle, de désarmement, de pleine égalité, de paix et de collaboration.

M. Manescu (Roumanie)

La communauté mondiale célèbre le quarantième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies dans les conditions d'une situation internationale devenue particulièrement grave par suite de l'intensification sans précédent de la course aux armements, notamment des armements nucléaires. La tension se maintient, de même que le danger d'une nouvelle guerre mondiale, laquelle, dans les circonstances actuelles, se transformerait inévitablement en une catastrophe nucléaire qui entraînerait la destruction des conditions mêmes de la vie sur notre planète.

Voilà pourquoi le problème fondamental, de nos jours, réside dans l'arrêt de la course aux armements, en premier lieu nucléaires, dans la réalisation du désarmement et la cessation de toutes actions de militarisation du cosmos, dans l'instauration d'une paix durable dans le monde.

Il n'est guère de problème plus important, à l'heure actuelle, que celui d'agir, avant qu'il ne soit trop tard, pour stopper le cours dangereux des événements, pour préserver l'humanité de la destruction et assurer le droit suprême des peuples et des hommes à l'existence, à la vie, à la liberté, à l'indépendance et à la paix.

Nonobstant les différences de systèmes sociaux et de conceptions politiques et philosophiques et l'existence de divergences entre certains Etats, ce sont les intérêts de la paix et de la coopération qui doivent finalement prévaloir. Au nom de ce noble idéal de l'humanité, les Etats, les peuples, l'Organisation des Nations Unies ont le devoir d'unir leurs efforts pour réaliser le désarmement et la paix aussi bien sur la terre que dans l'espace extra-atmosphérique, répondant ainsi aux attentes de toutes les nations du monde.

On est parvenu à une grave tension dans la vie internationale à cause aussi de la poursuite de la politique de force et de menace de la force, de consolidation et repartage des sphères d'influence, d'ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays. En même temps, la persistance de vieux conflits et l'apparition de nouveaux autres, dans différentes zones du monde, le sous-développement économique et l'aggravation considérable de la situation des pays en voie de développement, l'amplification des phénomènes de crise économique sont autant de facteurs qui engendrent la tension.

M. Manescu (Roumanie)

Le Président de la Roumanie a, par sa position et ses considérations, maintes fois mis en évidence devant la communauté internationale la nécessité pour l'Organisation des Nations Unies de jouer un rôle toujours plus actif dans la vie internationale et d'accroître sa contribution au raffermissement du cours vers la détente, à la réduction des armements et des dépenses militaires, à l'instauration d'un climat de paix et de coopération dans le monde entier.

"Nous estimons", soulignait le président Nicolae Ceausescu, "qu'un rôle important échoit à l'Organisation des Nations Unies, à d'autres organismes internationaux, qui doivent contribuer d'une manière toujours plus active à assurer la participation, à droits égaux, de tous les peuples à la vie internationale, à la solution, dans l'intérêt de la détente, de l'indépendance et de la paix, des problèmes si importants et complexes qui préoccupent le monde contemporain."

En tant que pays européen, la Roumanie est profondément préoccupée par la situation particulièrement grave qui s'est créée sur le continent du fait de l'installation, par les Etats-Unis d'Amérique, des missiles à portée intermédiaire, dans quelques pays occidentaux, et du passage, par l'Union soviétique, à des contre-mesures nucléaires.

La Roumanie, le peuple roumain, ont salué les négociations de Genève entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis d'Amérique, ainsi que la rencontre qui aura lieu, en novembre, entre le secrétaire général du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, et le président des Etats-Unis d'Amérique, Ronald Reagan, et, à l'instar d'autres peuples, attendent de ces entretiens qu'ils aboutissent à des accords concrets dans la voie du désarmement nucléaire et de la prévention de la militarisation du cosmos. Nous estimons, en même temps, que les peuples du continent européen, tous les pays du monde, ne doivent pas attendre passivement le déroulement des négociations soviéto-américaines de Genève et la rencontre des dirigeants des deux pays, mais qu'ils doivent assumer une plus grande responsabilité directe et contribuer activement pour obtenir l'arrêt de la course aux armements nucléaires et le passage

M. Manescu (Roumanie)

à des mesures réelles de désarmement nucléaire, à la cessation du déploiement des missiles nucléaires à portée intermédiaire en Europe et au retrait de ceux qui v existent déjà, et pour arriver à l'arrêt des essais nucléaires et au renoncement à toutes les actions de militarisation du cosmos.

Nous saluons les initiatives de l'Union soviétique et les mesures proposées par le secrétaire général, Mikhaïl Gorbatchev, concernant l'institution d'un moratoire unilatéral sur le déploiement des armes nucléaires et la cessation de tous essais de telles armes, la réduction de 50 p. 100 des armes nucléaires et l'arrêt des actions de militarisation du cosmos.

Dans les circonstances actuelles, il est particulièrement important que l'Organisation des Nations Unies et les autres organismes et conférences internationaux qui débattent des problèmes du désarmement intensifient leurs activités afin de convenir de mesures pratiques, concrètes, visant à réduire et éliminer les armes nucléaires, d'autres armes de destruction massive, tous les armements.

Etant donné l'importance du règlement des conflits qui sévissent dans différentes régions du monde et qui aggravent la situation internationale, il s'impose d'adopter des mesures et des initiatives résolues en vue d'y mettre un terme et de résoudre les problèmes par la seule voie des négociations. C'est dans cet esprit que la République socialiste de Roumanie a proposé que l'Assemblée générale des Nations Unies adresse un appel solennel aux Etats engagés dans des conflits militaires pour qu'ils cessent immédiatement les combats et qu'ils passent à la solution des questions qui les divisent par la voie des négociations, et pour que les Etats Membres de l'ONU adoptent l'engagement solennel de traduire dans les faits l'obligation de ne pas avoir recours à la force ou à la menace de la force et de ne pas s'immiscer, sous quelque forme que ce soit, dans les affaires intérieures d'autres Etats. L'adoption d'un tel appel et d'un tel engagement solennel, à présent que l'on célèbre le quarantième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, démontrerait, ainsi que le soulignait le président de la Roumanie, Nicolae Ceausescu, la volonté de tous les peuples de respecter la Charte de l'ONU. Cela constituerait une contribution particulièrement

M. Maneacu (Roumanie)

importante à la politique de détente, à l'amélioration des relations internationales, au raffermissement de la confiance entre les nations, au désarmement et à la paix.

Dans le contexte de la situation si complexe et si contradictoire de la vie internationale, on voit s'amplifier, sous différentes formes, les manifestations de la crise économique mondiale qui affecte plus ou moins tous les Etats du monde, mais surtout les pays en développement. La situation de ces pays a considérablement empiré par suite de l'augmentation de la dette extérieure, des taux d'intérêt excessivement élevés, des mesures protectionnistes et discriminatoires qui entravent le commerce international, de la politique monétaire et financière.

La Roumanie, qui est elle-même un pays en développement, a, comme on le sait, avancé une série de propositions concernant le règlement global des problèmes du sous-développement, y compris celui des dettes des pays en développement. Compte tenu de la situation qui existe et de la nécessité d'entraîner plus directement l'ONU dans la solution des problèmes économiques internationaux, dans l'élimination du sous-développement et l'édification du nouvel ordre économique international, la Roumanie estime qu'il serait nécessaire d'organiser, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, une conférence internationale en vue de réaliser un accord convenable entre les pays développés et les pays en développement.

Pour édifier un monde de paix et de coopération internationales, une attention particulière doit être accordée aux jeunes générations. En ce sens, nous apprécions hautement la proclamation, par l'Organisation des Nations Unies, de l'Année internationale de la jeunesse, sous la devise "participation, développement, paix", et nous exprimons la conviction que la prochaine conférence mondiale de l'ONU sur l'Année internationale de la jeunesse, qui aura lieu au cours de la présente session de l'Assemblée générale, constituera un important facteur pour unir les jeunes du monde entier en vue de défendre et de faire valoir leurs droits fondamentaux à vivre et s'épanouir en paix et sécurité.

M. Manescu (Roumanie)

Le quarantième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies constitue une bonne occasion de souligner la nécessité objective pour L'ONU de refléter fidèlement les réalités du monde d'aujourd'hui, d'être vraiment un forum de toute la communauté internationale et d'assurer la participation de tous les Etats, notamment des pays petits et moyens, des pays en développement et non alignés, à la solution de tous les problèmes mondiaux. A cette fin, il s'avère nécessaire de perfectionner constamment l'activité de l'ONU et des autres organismes internationaux, de démocratiser ce forum mondial des nations et d'accroître l'efficacité de ses activités.

M. Manescu (Roumanie)

La Roumanie estime qu'il faut tout mettre en oeuvre pour accroître le rôle de l'Organisation des Nations Unies et sa contribution à la solution des problèmes internationaux actuels, pour renforcer sa capacité d'action, en concordance avec les besoins de paix et de sécurité des peuples. L'ONU doit représenter un facteur déterminant pour instaurer des relations nouvelles dans la vie internationale et pour créer des conditions qui favorisent l'édification d'un monde meilleur et plus juste sur notre planète.

Le président de la République socialiste de Roumanie, Nicolae Ceausescu, adresse à tous les chefs d'Etat et de gouvernement des pays Membres de l'Organisation des Nations Unies un appel pour qu'ils unissent leurs efforts afin de barrer la voie à une guerre mondiale et à la catastrophe nucléaire, et coopèrent activement dans l'intérêt de la paix, de la bonne entente, de la liberté et de l'indépendance de toutes les nations.

La Roumanie saisit l'occasion de cette session anniversaire pour réaffirmer une fois de plus son profond attachement à l'Organisation des Nations Unies, aux buts et principes de la Charte adoptée il y a quatre décennies, son engagement solennel d'oeuvrer, à l'avenir aussi, pour faire triompher la raison et la paix dans le monde entier. Nous avons la conviction inébranlable que les pays, les peuples et l'Organisation des Nations Unies, agissant en étroite unité, disposent de la force nécessaire pour imprimer à la vie internationale un cours nouveau favorable à la paix, au désarmement et à une large coopération entre toutes les nations du monde.

M. Manea Manescu, vice-président du Conseil d'Etat et envoyé spécial du Président de la République socialiste de Roumanie, est escorté de la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du vice-président de la République populaire de Bulgarie, S. Exc. M. Mitko Grigorov.

M. Mitko Grigorov, vice-président de la République populaire de Bulgarie, est escorté à la tribune.

M. GRIGOROV (Bulgarie) (parle en bulgare; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Monsieur le Président, je suis particulièrement honoré de participer à la session commémorative de l'Assemblée générale consacrée au quarantième anniversaire des Nations Unies. La présente session est une occasion appropriée pour examiner et évaluer les activités d'ensemble des Nations Unies pendant cette période et pour souligner leurs succès et leurs difficultés, et les mesures concrètes à adopter pour les rendre plus efficaces.

J'aimerais tout d'abord souligner que la République populaire de Bulgarie apprécie à leur juste valeur l'importance et le rôle des Nations Unies dans la solution des problèmes fondamentaux de notre temps, à commencer par le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

L'expérience a confirmé combien il était nécessaire que les Nations Unies deviennent de plus en plus un centre de coordination des activités des Etats dans ce sens. C'est seulement dans des conditions de paix durable que peut prospérer une coopération internationale étendue et mutuellement avantageuse et que peut être garanti le progrès de la société humaine dans tous les domaines.

Le chemin parcouru a montré à l'évidence que chaque fois que des Etats Membres se sont, au nom de la paix et de la compréhension, élevés au-dessus de leurs divergences politiques, idéologiques et autres, l'Organisation mondiale a pu contribuer positivement au règlement des problèmes auxquels l'humanité est confrontée.

Nous sommes fermement convaincus que le renforcement de la paix et de la sécurité internationale n'est possible que grâce à des négociations constructives, dans le but d'arriver à des accords efficaces pour mettre fin à la course aux armements et à empêcher qu'elle ne s'étende à l'espace extra-atmosphérique. A cet égard, nous appuyons les nouvelles propositions importantes de l'Union soviétique annoncées par Mikhaïl Gorbatchev. Il est d'importance vitale pour l'humanité de préserver et de renforcer les résultats positifs obtenus au cours de la période de détente, où les peuples ont pu goûter aux avantages de la coexistence pacifique et de la coopération entre Etats.

M. Grigorov (Bulgarie)

Les Nations Unies peuvent et doivent jouer un rôle important dans le règlement juste et durable des conflits qui représentent une menace pour la paix et la sécurité internationales. Pour rehausser l'efficacité de l'Organisation mondiale dans ce domaine, il importe que tous les Etats respectent scrupuleusement la Charte des Nations Unies et aient la volonté politique de trouver des solutions mutuellement acceptables à toutes les questions litigieuses. Nous apprécions grandement les efforts du Secrétaire général, qui a le devoir de contribuer, dans le cadre de son mandat, au règlement pacifique des différends.

On s'accorde généralement à reconnaître qu'en cette ère nucléaire et spatiale il n'est pas de problème mondial actuel susceptible d'être résolu par un seul Etat ou groupe d'Etats. Des résultats dans les domaines économique, social, écologique et autres sont inconcevables sans la coopération internationale la plus étendue, avec la participation de tous les Etats sur un pied d'égalité.

Je tiens à souligner que depuis qu'elle est Membre de l'Organisation des Nations Unies, la République populaire de Bulgarie a toujours été fidèle aux buts et principes énoncés dans la Charte et n'a cessé de contribuer à leur réalisation. De même, mon pays a pris une part des plus actives aux travaux des institutions spécialisées du système des Nations Unies. L'exemple le plus récent en est la vingt-troisième session de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) réunie à Sofia, notre capitale.

M. Grigorov (Bulgarie)

La Bulgarie poursuit une politique étrangère fondée sur son amour de la paix et s'efforce d'entretenir de bonnes relations avec tous les pays, indépendamment de leur système socio-politique. La Bulgarie s'emploie, au mieux de ses possibilités, à renforcer la paix et la sécurité mondiales. Comme on le sait, le président du Conseil d'Etat de la République populaire de Bulgarie, Todor Zhivkov, a proposé des mesures concrètes pour faire des Balkans une zone exempte d'armes nucléaires.

Je saisis cette occasion pour exprimer notre gratitude à tous ceux qui ont appuyé la candidature de la République populaire de Bulgarie à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité. Je tiens à assurer à l'Assemblée générale que nous sommes conscients des hautes responsabilités qui s'attachent à ce poste et que nous contribuerons au règlement juste et durable des différends, à l'élimination pacifique des foyers de tension et à l'édification d'un monde meilleur.

Qu'il me soit permis de lire le message adressé au Secrétaire général par le Secrétaire général du Comité central du parti communiste bulgare et Président du Conseil d'Etat de la République populaire de Bulgarie, Todor Zhivkov :

"Au nom du Conseil d'Etat et du Gouvernement de la République populaire de Bulgarie et en mon nom propre, je vous prie d'accepter nos félicitations les plus cordiales à l'occasion du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

L'Organisation des Nations Unies, créée immédiatement après la victoire historique sur le fascisme nazi et le militarisme japonais, incarne aujourd'hui la volonté et la détermination des peuples de préserver les générations futures du fléau de la guerre et de vivre en paix les uns avec les autres.

Aujourd'hui, 40 ans après la création des Nations Unies, nous notons avec satisfaction les efforts constructifs et la contribution de l'Organisation mondiale à la réalisation de ces nobles idéaux. L'Organisation des Nations Unies a prouvé sa viabilité; elle a rempli avec succès le rôle d'instrument international de maintien et de renforcement de la paix et de la sécurité internationales, de l'élimination du colonialisme, du racisme, de la discrimination raciale et de l'apartheid, de la promotion et du développement d'une coopération mutuellement avantageuse entre les Etats en vue de résoudre des problèmes intéressant toute l'humanité, tels que la restructuration des

M. Grigorov (Bulgarie)

relations économiques internationales sur une base juste et démocratique, l'élimination de la pauvreté et de la faim, la protection de l'environnement, et ainsi de suite. L'Organisation des Nations Unies est maintenant reconnue comme une instance de négociations multilatérales, de contacts permanents et d'échanges de vues, ainsi que d'élaboration et d'adoption de documents internationaux importants.

Le Conseil d'Etat, le Gouvernement et les citoyens de la République populaire de Bulgarie sont convaincus que les Nations Unies possèdent un potentiel encore plus grand du point de vue des effets positifs qu'elles peuvent avoir sur l'évolution des relations internationales.

Le danger d'une catastrophe nucléaire, qui plane maintenant sur notre planète, fait qu'il est plus impératif que jamais que tous les Etats entreprennent une action concertée et efficace en vue d'endiguer la course aux armements, de réaliser le règlement pacifique des différends, de rétablir et d'affermir la confiance et la compréhension entre les peuples. Les décisions et résolutions des Nations Unies, en particulier dans le domaine du désarmement, constituent une base solide en vue de la réalisation de ces objectifs. Leur application fournirait des garanties sûres de paix et de sécurité dans le monde.

Cette année, notre peuple célèbre également le trentième anniversaire de l'admission de la République populaire de Bulgarie à l'Organisation des Nations Unies. Mon pays s'est toujours efforcé, de la manière la plus active, d'aider l'Organisation à réaliser les buts et principes consacrés dans la Charte, ainsi que de contribuer à la solution positive des problèmes urgents qui existent dans différentes parties de notre planète. La participation de la République populaire de Bulgarie aux activités des Nations Unies est pleinement conforme à sa politique étrangère constructive et conséquente avec elle-même, fondée sur les principes de coexistence pacifique entre Etats ayant des systèmes sociaux différents et visant le renforcement de la paix et de la sécurité et la promotion d'une coopération mutuellement avantageuse.

Permettez-moi de vous assurer, monsieur le Secrétaire général, que la République populaire de Bulgarie continuera à aider à consolider l'autorité et l'efficacité des Nations Unies, conformément à la Charte, et qu'elle contribuera, dans un esprit constructif, aux efforts que fait l'Organisation pour s'acquitter avec succès de ses lourdes responsabilités."

M. Mitko Grigorov, vice-président de la République populaire de Bulgarie, est escorté de la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'orateur suivant est le Secrétaire du Comité populaire du Bureau du peuple chargé des liaisons étrangères et Envoyé spécial du Chef de la révolution du 1er septembre de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, S. Exc. M. Ali Treiki. Je lui donne la parole.

M. TREIKI (Jamahiriya arabe libyenne) (interprétation de l'arabe) : C'est un plaisir et un honneur pour moi d'assister à cette session du quarantième anniversaire de la création des Nations Unies et de vous transmettre les compliments du dirigeant de la glorieuse Révolution du 1er septembre, le colonel Moamar Khadaffi. Le colonel Khadaffi aurait souhaité participer personnellement à cette célébration, mais pour des raisons dont il a fait part dans le message qu'il a adressé aux Chefs d'Etat ainsi qu'au Secrétaire général, il n'a pas été à même de le faire.

Nous célébrons le quarantième anniversaire de la création de cette organisation internationale. Elle a été créée à la suite d'une guerre dévastatrice qui avait atteint des proportions mondiales. Cette guerre a coûté des millions de vies humaines. Les armes de destruction les plus répugnantes ont été utilisées, y compris l'arme nucléaire qui a frappé la population civile d'Hiroshima et de Nagasaki, au Japon. Malgré les nombreuses années qui se sont écoulées depuis, les conséquences en sont encore évidentes.

Les Nations Unies sont l'aboutissement d'une longue lutte menée par l'homme pour l'instauration de la paix et de la sécurité et pour la liberté - la liberté pour tous les hommes, quelles qu'en soient la couleur, les croyances ou l'origine. L'humanité a choisi cette organisation au lieu de la dévastation et de la destruction causées par la guerre.*

* M. Bongo (Gabon), vice-président, assume la présidence.

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

Nous célébrons aujourd'hui la création de l'Organisation dans un climat international marqué par les tensions, les conflits et les guerres qui sévissent dans de nombreuses parties du monde. En dépit du sombre tableau que nous offre la scène internationale, le monde, dans son ensemble, est cependant représenté ici par des présidents et hauts dignitaires qui sont venus pour participer à cette célébration et exprimer, en dépit des souffrances, les espoirs et les aspirations des peuples du monde qui veulent préserver l'Organisation et lui rester fidèles afin qu'elle puisse s'acquitter de sa mission et réaliser ses objectifs.

Les peuples qui ont créé l'Organisation, qui ont rédigé la Charte, ont préparé la voie à cette organisation; ils sont à l'origine de son existence et de sa force pour atteindre la justice, la sécurité, la paix et le progrès social et économique ainsi que l'égalité entre les peuples et les particuliers. Ces peuples ont été déçus en constatant que la possibilité de réaliser ces espoirs et ces désirs de paix et de liberté par l'intermédiaire de l'Organisation internationale n'a fait que s'éroder.

De nombreux peuples du monde continuent d'être victimes de pratiques racistes, sionistes et colonialistes en Palestine, qui est occupée, et en Afrique australe, où l'odieuse discrimination raciale, fondée sur la religion, la race et la couleur, est toujours pratiquée.

La confiance des peuples dans l'Organisation pourrait disparaître si l'Organisation demeure incapable de remplir le rôle qui lui incombe dans le domaine de la paix et de la sécurité dans le monde et de l'instauration de la liberté de l'homme.

La liberté de l'homme, ce n'est pas seulement la libre expression des aspirations de chacun, mais aussi le droit à l'autodétermination, à la liberté politique. La liberté de l'homme ne peut être divisée entre sa liberté sociale et sa liberté économique. Un homme affamé n'est pas libre. Un homme opprimé, asservi par des systèmes économiques injustes, n'est pas libre. La liberté de l'homme, dans sa conception la plus vaste, ne peut être réalisée que si l'homme peut exercer son droit de contrôler ses richesses, son armement et son autorité.

Alors que nous parlons aujourd'hui de paix et de sécurité, que nous parlons de l'avenir et du rôle de l'ONU et de celui que doit y jouer l'humanité tout entière, nous ne saurions négliger ce qui se passe dans notre monde actuel, à savoir la tragédie humaine, telle qu'elle est reflétée dans l'élimination de peuples entiers et la continuation d'actes de génocide en Palestine et en Afrique australe.

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

Ces régimes racistes bénéficient de toutes sortes d'appuis des puissances impérialistes, ennemies des peuples. Le peuple palestinien, qui languit sous le joug du régime raciste impérialiste sioniste, n'est pas inférieur à d'autres peuples. Le peuple arabe de Palestine paie le prix d'un crime dont il n'est pas responsable, crime qui a été commis en Allemagne par les nazis contre les juifs. Nous voyons que le nazisme sioniste commet aujourd'hui d'odieux crimes contre ce peuple, qui sont comparables à ceux commis par Hitler contre les juifs. La lutte de la nation arabe contre le racisme et le sionisme est une lutte pour l'existence et non les frontières. Le sionisme n'a aucune place sur le territoire arabe et pour qu'il en ait une il faudrait que toute la nation arabe soit anéantie. La nation arabe demeurera et sortira victorieuse tandis que le sionisme disparaîtra une fois pour toutes. C'est là un fait inéluctable de l'histoire.

Dans sa déclaration, le représentant de l'entité sioniste a essayé de nous tromper mais n'a pu nous convaincre lorsqu'il s'est référé à "nos propositions" car le sionisme est en contradiction avec la paix. On ne saurait accepter que Jérusalem et les hauteurs du Golan soient annexées, pas plus que nous ne saurions accepter l'occupation continue de ces territoires. Nous ne saurions accepter que l'entité sioniste continue à faire fi des résolutions des Nations Unies. Le représentant de l'entité sioniste nous parle de paix. Mais de quelle paix? Une paix qui, selon lui, se fonderait sur l'élimination du peuple palestinien et les actes d'agression arrogants qu'il commet contre la nation arabe.

Le régime raciste en Afrique australe, allié organique de l'entité sioniste, appuyé par le même impérialisme, applique la forme de discrimination raciale la plus odieuse contre les peuples d'Afrique du Sud. La tentative de lancer de la poudre aux yeux et le prétendu boycottage économique de ce régime ne sont rien d'autre qu'une gigantesque supercherie, comme le sont les efforts de paix dans la région arabe. La seule solution véritable consisterait à éliminer ces régimes sioniste et raciste. Tous les peuples du monde doivent s'unir pour les éliminer.

A notre avis, l'acquisition par ces deux régimes raciste et sioniste d'armes nucléaires, avec l'appui des puissances impérialistes, sous divers prétextes, constitue un danger imminent. Nous connaissons la nature raciste de ces régimes. Nous devons donc réfléchir sérieusement à cette question. L'acquisition de l'arme nucléaire par le régime raciste de la Palestine occupée et celui de l'Afrique du Sud n'est pas seulement dangereux pour le monde arabe et pour l'Afrique mais aussi pour la paix et la sécurité internationales en général. Alors que nous célébrons l'anniversaire des Nations Unies il ne faut pas oublier que l'un des

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

objectifs principaux de l'Organisation est l'instauration de la paix et le désarmement. Nous voyons maintenant que le monde se rapproche de plus en plus du gouffre en raison de l'escalade effrayante de la course aux armements, qui s'étend à l'espace extra-atmosphérique.

La propension des forces impérialistes au mal et à la guerre s'accroît de jour en jour, mettant en danger la paix et la sécurité internationales. Les propositions constructives avancées par l'Union soviétique et par le Groupe non aligné visant à mettre fin à la course aux armements et à réaliser le désarmement ont été accueillies par les puissances impérialistes par une recrudescence de la tension et de l'escalade de la course aux armements. Le terrorisme international des puissances impérialistes contre les petites nations s'accroît également de jour en jour. Ces peuples, qui représentent la majorité des Membres de l'ONU, ne peuvent plus assurer leur propre destin ni même leur indépendance.

Ce qui s'est passé à la Grenade et ce qui se passe dans d'autres petits pays, y compris la Libye, ainsi que l'acte d'agression contre le peuple tunisien et les actes de piraterie commis contre un aéronef civil égyptien, sont des faits particulièrement inquiétants qui devraient nous faire comprendre que la préservation de la paix et de la sécurité internationales relève de notre responsabilité commune et qu'elle ne pourra se concrétiser que par l'arrêt de l'agression et l'instauration de la justice.

Le peuple de la Jamahiriya, qui a démantelé les bases étrangères qui se trouvaient sur son territoire, qui a éliminé les monopoles étrangers et qui a maîtrisé ses propres ressources pour mener à bien des plans ambitieux de développement a acquis le contrôle intégral de ses affaires et fait, comme d'autres nations en Afrique, en Amérique centrale et en Asie, l'objet d'actes d'agression, d'un siège et de campagnes des médias. Nos peuples croient en la liberté de l'homme, qui est indivisible et immuable, sans égard aux menaces des puissances impérialistes.

Alors que nous célébrons la création des Nations Unies et que nous renouvelons nos espoirs et notre confiance en elles, nous, représentants de petits peuples, osons espérer pouvoir oeuvrer de concert au renforcement de l'Organisation. Cela ne sera possible que grâce à un amendement de la Charte des Nations Unies afin de faire en sorte d'assurer l'égalité de toutes les nations et de renforcer ainsi son

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

efficacité. Le contrôle du Conseil de sécurité par une poignée de nations et le recours de certains de ses membres permanents au droit de veto pour entraver la marche de l'histoire vers la liberté des peuples et l'application des résolutions de l'ONU visant à mettre fin aux régimes raciste et sioniste est une question qui, si elle se poursuit, pourrait conduire à mettre fin au rôle des Nations Unies et même à les anéantir.

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

Alors que nous évaluons les 40 années d'évolution des Nations Unies, nous ne pouvons tenir l'Organisation responsable du fait qu'elle n'a pu réaliser tous ses objectifs. Cette responsabilité incombe principalement aux grandes puissances qui ne cessent d'oeuvrer pour affaiblir l'Organisation et pour en amenuiser et saper le rôle. Cette responsabilité revient également aux Etats qui prônent l'hégémonie et l'arbitraire, aux Etats qui nient la marche inexorable de l'histoire, aux Etats qui souhaitent revenir à la loi de la jungle.

Mais nous sommes nous aussi responsables. Nous devons nous unir, et tout particulièrement les petits peuples, pour renforcer l'Organisation, pour la protéger et pour favoriser l'application de ses résolutions. Le Mouvement des pays non alignés, qui représente une force importante dans la politique internationale, prend sans cesse plus d'ampleur, malgré les difficultés qu'il rencontre. Les pays non alignés, qui expriment les aspirations des peuples du monde entier à la liberté et à la paix, n'épargnent aucun effort pour éliminer les points chauds et pour relâcher les tensions qui existent entre les grandes puissances, afin de parvenir à la paix et à la sécurité dans le monde.

La Libye, en tant que membre fondateur de ce mouvement et respectueux de ses objectifs, espère que les appels lancés par ce mouvement trouveront un écho chez les grandes puissances afin de mettre fin à la guerre froide et de parvenir à la paix et à la justice.

Avant de terminer, je manquerais à mon devoir si je ne parlais pas brièvement de la situation économique dans le monde qui ne fait que se dégrader du fait de l'ordre économique international créé par les puissances impérialistes et de l'exploitation poussée des pays en développement par les pays développés, et en raison également de pratiques économiques injustes, telles que le boycottage économique, le protectionnisme, les monopoles de la technologie ainsi que l'imposition de conditions par certaines institutions financières internationales.

Il est donc grand temps de remplacer cet ordre ancien par un ordre nouveau fondé sur l'égalité et la justice, et prévoyant l'indemnisation des pays en développement pour les dommages qu'ils ont subis pendant l'époque de la colonisation. Les anciennes puissances coloniales doivent en effet dédommager ces pays et leur payer un prix élevé pour l'exploitation qu'ils leur ont infligée. Les pays en développement ne devraient ménager aucun effort pour faire valoir leurs droits, afin d'acquérir une liberté, une sécurité et une indépendance véritables.

M. TSERING (Bhoutan) (interprétation de l'anglais) : J'ai l'honneur de vous transmettre, monsieur le Président, et de transmettre aux éminents représentants, les chaleureuses félicitations et tous les vœux du roi du Bhoutan, Sa Majesté Jigme Singye Wangchuck, pour le succès de cette session historique de l'Assemblée générale. Je vous adresse également, monsieur le Président, les vives félicitations de ma délégation à l'occasion de votre élection unanime en tant que président de cette quarantième session anniversaire de l'Assemblée générale. Compte tenu de votre éminente carrière et de votre association de longue date avec les Nations Unies, on n'aurait pu faire un choix plus judicieux pour cette haute fonction.

Je tiens également à déclarer ici combien nous avons apprécié la compétence avec laquelle M. Paul Lusaka a dirigé la trente-neuvième session de l'Assemblée générale. Sa direction remarquable de l'Assemblée générale lui a valu, à lui personnellement et à son pays, la Zambie, tout le respect de la communauté internationale.

Notre Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, mérite nos plus grands éloges pour son zèle et sa constance dans la défense des buts et principes de la Charte des Nations Unies. Je voudrais également dire toute notre admiration pour ses rapports annuels remarquablement percutants et constructifs.

Les représentants qui se trouvaient à San Francisco, en 1945, avaient de grands espoirs pour l'avenir. Le multilatéralisme et l'esprit de coopération devaient être les mots d'ordre de l'avenir, formulés par ce parlement des nations. A la Chambre des représentants des Etats-Unis, un représentant avait dit qu'à son avis "cette charte est le document le plus encourageant et le plus important dans l'histoire de la politique mondiale" et "l'événement le plus important et le plus prometteur de l'histoire". M. Molotov, président de la délégation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, qui était présent à la session d'ouverture des Nations Unies, à San Francisco, n'était pas moins enthousiaste. Il avait décrit comme "cette noble cause" la "cause commune de la création de cette organisation de l'après-guerre pour la paix et la sécurité des nations". M. Anthony Eden, président de la délégation du Royaume-Uni, qui était également présent à San Francisco, avait vu dans les Nations Unies, "l'espoir d'instaurer un monde dans lequel régnerait la justice pour les nations comme pour les individus". Et le président des Etats-Unis, M. Harry Truman, avait félicité les représentants lors de

M. Taering (Bhoutan)

leur dernière séance plénière, en disant "Ce que vous avez accompli à San Francisco montre combien ... les leçons de la coopération militaire et économique ont été bien apprises."

Les représentants des pays en développement voyaient dans la Charte le moyen de protéger les nations faibles des nations plus fortes et espéraient un monde libéré du colonialisme et de toutes ses séquelles sinistres.

Les conditions ont changé depuis 1945, et les Nations Unies ont, elles aussi, inévitablement changé. Nous avons assisté à des modifications radicales dans la géopolitique et l'économie, et des transformations énormes se sont produites du fait de la révolution informatique et des télécommunications. Malheureusement, nous avons été témoins, également, d'une tendance qui nous éloigne du multilatéralisme dans la solution des problèmes mondiaux, une tendance née des frustrations et du cynisme. En fait, beaucoup des changements qui ont eu lieu ne sont pas conformes aux nobles visions des fondateurs de l'ONU.

En dépit de toutes ces imperfections, les Nations Unies représentent cependant le meilleur espoir de l'homme pour une organisation ordonnée des relations internationales basées non pas sur la puissance réelle des Etats les plus forts, comme dans le passé, mais sur la primauté du droit et les principes universels d'équité et de justice. Pour la majorité des petits Etats, les Nations Unies continuent d'être le principal bouclier qui les protège de toutes atteintes à leur souveraineté et à leur intégrité territoriale. Une Organisation des Nations Unies efficace et fonctionnelle est essentielle à la survie et à la sécurité des petits Etats dans le monde actuel.

La Charte consacre notre détermination d'"unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales". Il est clair que nous devons affermir cette volonté car la paix est une condition préalable indispensable au progrès humain. L'insécurité économique, le chômage et le sous-emploi chroniques dans de vastes secteurs de la population, la faim, la pauvreté et le sous-développement ne favorisent ni le développement social ni la stabilité politique.

M. Tsering (Bhoutan)

En l'occurrence, il faut donner une vigueur nouvelle au dialogue Nord-Sud. Les restrictions commerciales, la baisse des prix des produits de base, la réduction et les restrictions des flux de capitaux ainsi que les taux d'intérêt élevés s'unissent pour porter atteinte aux économies des pays en développement. A la longue, de telles politiques ne présentent d'avantages pour personne. En fait, les rapports actuels dont nous sommes saisis indiquent que des facteurs tels que le risque de désintégration du système commercial et l'instabilité du système monétaire et financier international sont des signes dangereux liés au déclin du multilatéralisme, dont les conséquences sont à craindre si les tendances actuelles continuent.

Deux tiers au moins de la population du monde qui vivent au-dessous du seuil de la pauvreté, la plupart dans les pays en développement et dans les pays les moins avancés. La coopération internationale est donc absolument nécessaire si nous voulons aider ces pays, et notamment les pays les moins avancés. La situation des habitants des pays les moins avancés se détériore rapidement. Le produit intérieur brut par habitant (PIB) des pays les moins avancés est inférieur au quart du niveau du PIB des pays en développement dans leur ensemble. L'écart entre les pays les moins avancés et les autres pays en développement s'élargit rapidement. Le Bhoutan, qui fait partie des pays les moins avancés, avait placé de grands espoirs dans la Conférence d'examen à mi-parcours sur l'application du nouveau Programme substantiel d'action destiné à accroître pendant les années 80 l'aide aux pays les moins avancés, qui s'est tenue récemment à Genève, d'autant plus que la coopération internationale au cours de la première moitié des années 80 en vue d'atteindre les objectifs énoncés dans le nouveau Programme substantiel d'action avait été décevante. Les rapports préliminaires émanant de Genève indiquent malheureusement que la Conférence d'examen a été moins que réussie. Nous attendons maintenant avec intérêt la réunion de la table ronde qui doit être convoquée dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Genève, au printemps prochain, dans l'espoir que la communauté internationale sera plus favorable et plus réceptive aux modestes besoins en assistance des petits pays les moins avancés sans littoral comme le Bhoutan.

Selon nous, la solution à long terme des problèmes des pays en développement et du malaise économique mondial dans son ensemble, se trouve dans l'application du

M. Tsering (Bhoutan)

nouvel ordre économique international. Ce nouvel ordre économique assurerait des relations économiques équitables et, selon les termes de la Charte, favoriserait "le progrès social" et instaurerait "de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande". L'alternative, c'est la répétition du scénario actuel : un écart de plus en plus large entre les pays riches et les pays pauvres, avec la montée des tensions et leur polarisation, accompagnées de bouleversements politiques incessants. Le bien-être économique amènera avec lui de nombreuses améliorations sociales et humanitaires.

Le domaine qui nous préoccupe le plus à l'heure actuelle est peut-être l'affaiblissement des buts de la Charte du point de vue de la paix et de la sécurité internationales en raison de la menace constante d'un holocauste nucléaire. Aussi longtemps que la possibilité d'un anéantissement nous menacera tous, il n'y aura de véritable sécurité pour personne. La course effrénée aux armements qui menace maintenant jusqu'aux cieux mêmes sous la forme de "guerres des étoiles", est une source de profonde inquiétude. A notre avis, la course aux armements de plus en plus intense, au lieu de renforcer la paix et la sécurité internationales, ne fait qu'aggraver les tensions existantes. Il en résulte nettement un détournement colossal de ressources limitées à des fins non productives alors que des millions d'enfants tout autour de notre petite planète vont chaque soir au lit sans manger.

La communauté internationale ne saurait accepter rien de moins qu'un désarmement total et, en guise de première mesure, nous nous associons l'appel lancé en vue d'une cessation complète des essais des nouveaux systèmes d'armes nucléaires et d'un gel de la production et du stockage des armes nucléaires.

Nous demandons instamment aussi la cessation de la production et de la prolifération des armes de type classique.

Nous avons mentionné certains des moyens de renforcer notre adhésion à la Charte, dont la communauté internationale semble s'être écartée à certains égards. Nous ne devons pas seulement renforcer la Charte et notre volonté d'atteindre ses objectifs, mais nous sommes aussi d'avis que le système même des Nations Unies nécessite certains changements du point de vue des procédures de l'Assemblée générale et de la prolifération des réunions, des comités, des documents de travail et de la création d'un vaste appareil bureaucratique qui prête à un chevauchement

M. Tsering (Bhoutan)

des travaux. Ce genre de prolifération et les dépenses qu'elle entraîne doivent être réduites autant que possible et nous saluons les recommandations du Secrétaire général afin d'élaguer ce qui est inutile et n'est que la répétition des efforts passés et afin de rationaliser les activités de l'Organisation.

Une atrocité exige une action immédiate de la communauté internationale : l'apartheid. Cette abominable pratique est une violation directe de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il faut mettre fin immédiatement à l'état d'urgence brutal, car les droits des Noirs dans les régions où il est en vigueur n'existent plus. C'est là un geste de désespoir qui révèle la faillite de la brutalité institutionnalisée de l'apartheid. L'arrogance et l'intransigeance du régime raciste de Pretoria, qui refuse jusqu'à la dernière heure de rencontrer des dirigeants noirs modérés, indiquent bien que le monde doit soutenir l'African National Congress avec plus de détermination que jamais. L'"engagement constructif" ne fait que sanctionner l'arrogance du régime. Nous devons au contraire oeuvrer tous ensemble afin d'isoler totalement l'Afrique du Sud, économiquement, culturellement et politiquement.

L'Afrique du Sud continue d'occuper illégalement la Namibie, écrasant toute opposition à son règne sanglant, enrôlant ses jeunes gens dans l'armée et pillant les ressources du territoire. En outre, l'Afrique du Sud a ressorti une fois de plus son idée discréditée d'une "conférence multipartite" comme moyen d'octroyer une prétendue indépendance à la Namibie. Même les partisans de l'engagement constructif ont rejeté totalement ce plan frauduleux. La résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité demeure le seul plan acceptable pour l'indépendance de la Namibie.

La situation au Moyen-Orient continue de réclamer d'urgence notre attention. Le sort des Palestiniens demeure au coeur du problème. Il faut octroyer aux Palestiniens le droit à l'autodétermination, y compris le droit à l'autodétermination nationale dans leur patrie.

Nous sommes en faveur de la sécurité et du droit de vivre en sécurité de tous les Etats de la région, y compris Israël.

M. Tsering (Bhoutan)

Voilà quelques-uns des problèmes auxquels nous devons faire face. Mais il y a aussi certaines raisons d'être optimiste.

Nous nous félicitons de la prochaine réunion qui doit avoir lieu en novembre entre les Etats-Unis et l'URSS. Nous espérons que la réunion au sommet donnera un élan aux entretiens actuels de Genève sur le contrôle des armements entre les deux superpuissances, et qu'il aboutira à une réduction de la tension internationale.

En passant en revue les 40 ans d'histoire des Nations Unies, de nombreux faits sont pour nous une source d'encouragement et d'inspiration. Le Secrétaire général et les nombreux représentants éminents qui ont pris la parole au cours des dernières semaines, ont mentionné plusieurs des raisons d'être fiers de notre Organisation. On a endigué ou prévenu de nombreux conflits. Nous avons évité une autre guerre mondiale. Des opérations de maintien de la paix des Nations Unies se déroulent dans de nombreuses parties du monde et ont été un facteur clef qui a empêché de nombreuses situations de se dégrader.

Mais l'histoire ne s'arrête pas ici. Les succès les plus spectaculaires des Nations Unies sont peut-être les activités quotidiennes des institutions spécialisées et de leurs organismes affiliés sur le terrain, activités qui ne font pas l'objet de grands titres, telles que celles qui sont consacrées à la santé, à l'enseignement et à l'agriculture, et tous les aspects du développement. Les succès ont souvent été extraordinaires dans ces domaines. L'eau potable et les services d'hygiène ainsi que les poêles sans fumée font leur apparition partout, et en particulier dans les zones rurales, grâce aux efforts consentis sous les auspices des Nations Unies.

M. Tsering (Bhoutan)

La variole a totalement disparu. Des campagnes spécifiques ont été menées pour diminuer l'analphabétisme, protéger les enfants de toute une série de maladies, pour enseigner aux hommes et aux femmes des qualifications qui leur permettent de trouver un emploi et en général, pour accroître l'auto-suffisance de en production alimentaire et améliorer la qualité de la vie de millions de pauvres et de déshérités. Des victoires sont remportées quotidiennement sans tambour ni trompette.

Mon propre pays, le Bhoutan, n'est Membre des Nations Unies que depuis 1971. Au cours de cette brève période, nous avons bénéficié de l'aide des institutions spécialisées et des organes associés aux Nations Unies qui ont travaillé avec notre gouvernement pour mener à bien les programmes de développement. En particulier, je voudrais exprimer notre profonde gratitude au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), au Fond international de développement agricole (FIDA), au Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), au Programme alimentaire mondial (PAM), aux Volontaires des Nations Unies, au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) et à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) pour leur aide précieuse.

Les tâches auxquelles doit faire face la communauté internationale aujourd'hui sont monumentales et il appartient aux Nations Unies de les réaliser. Seule une approche concertée et multilatérale nous permettra en effet de régler les nombreux problèmes que nous connaissons dans ce monde interdépendant. Le malaise économique mondial actuel, le problème de la pollution ou celui des armes nucléaires, sont des problèmes qui ne peuvent être résolus que grâce à la volonté collective et à l'action concertée de la communauté internationale.

Situé dans une région qui connaît la plus importante concentration de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté dans le monde, le Bhoutan a été un fervent partisan du concept de la coopération régionale en Asie du Sud. Le forum de la coopération régionale en Asie du Sud a pour but d'établir des relations harmonieuses et de coopération entre les sept pays membres en vue de promouvoir le bien-être des peuples de la région. Cette entreprise de coopération est parvenue à instaurer un climat de compréhension, de bonne volonté et de confiance entre les

M. Tsering (Bhoutan)

sept pays membres. Nous sommes persuadés que la Réunion au sommet historique des membres de la South Agent Regional Corporation, qui se tiendra en décembre prochain à Dacca, marquera le début d'une ère nouvelle entre les Etats de l'Asie du Sud.

Tout compte fait, les Nations Unies restent notre meilleur espoir pour l'avenir. Que nous souhaitions établir, sur les fondations existantes des Nations Unies, un monde stable, ordonné et de coopération, ou que nous souhaitions poursuivre nos propres intérêts nationaux égoïstes et à courte vue dans l'exercice des pouvoirs souverains dont nous sommes tous investis, la décision nous appartient. J'espère que tous les pays, grands et petits, riches et pauvres, auront la sagesse de faire le bon choix et la volonté politique d'y donner suite. Pour sa part, le Royaume du Bhoutan tient à réaffirmer son attachement sans réserve et inébranlable aux buts et principes de la Charte des Nations Unies.

Le PRESIDENT : L'Assemblée va maintenant entendre la déclaration de M. Goshu Wolde, ministre des affaires étrangères d'Ethiopie et envoyé spécial du chef d'Etat de l'Ethiopie.

M. WOLDE (Ethiopie) (interprétation de l'anglais) : C'est pour moi un honneur et un privilège de transmettre, en cette occasion solennelle, les salutations et les félicitations chaleureuses du camarade Mengistu Haile-Mariam, secrétaire général du Comité central du Parti ouvrier éthiopien, président du Conseil administratif et militaire provisoire et commandant en chef des forces armées révolutionnaires de l'Ethiopie, ainsi que celles du Gouvernement et du peuple de l'Ethiopie socialiste, à vous, personnellement, monsieur le Président, et, par votre intermédiaire, aux dirigeants et représentants réunis ici au Siège des Nations Unies pour célébrer le quarantième anniversaire des Nations Unies, de même qu'à notre éminent secrétaire général.

En commémorant cet événement historique - la naissance, il y a 40 ans, de la première organisation internationale universelle -, nous revivons en pensée la situation dangereuse et instable qu'a vécue l'humanité avant et au cours du cataclysme que fut la seconde guerre mondiale. Cette guerre a entraîné la mort de dizaines de millions de gens et la destruction de sociétés entières sur plusieurs continents.

A la suite de la défaite des forces maléfiques du fascisme et du nazisme, l'appel en faveur d'une nouvelle structure mondiale, qui remplacerait le système international trop vulnérable et permettrait de promouvoir la paix et la

M. Wolde (Ethiopie)

coopération entre les nations s'est fait entendre avec force sur l'ensemble de notre planète. Cette aspiration mondiale à la paix, à la justice, à la démocratie et au progrès a constitué le fondement de la création des Nations Unies, qui ont permis de la concrétiser.

Avec la naissance des Nations Unies, le désespoir a cédé la place à l'espoir, annonçant une ère nouvelle d'optimisme universel où les nations vivraient en paix les unes avec les autres, où le réarmement ferait la place au désarmement général et complet, où les peuples asservis seraient libérés du joug colonial et où la dignité des peuples serait collectivement respectée. Ces aspirations ont été consacrées dans la Charte des Nations Unies par ses fondateurs, qui se sont efforcés de donner à l'humanité un instrument puissant au service de la paix. C'est ainsi que la Charte est devenue un pacte solennel conclu par les peuples du monde en vue de contrebattre l'idée largement répandue que la guerre était inévitable et de créer une organisation mondiale qui permette de résoudre les problèmes susceptibles d'avoir des incidences néfastes sur la paix et la sécurité internationales.

Au cours des 40 dernières années, les Nations Unies ont subi des transformations structurelles majeures de dimensions véritablement historiques. Par le truchement de différentes institutions spécialisées et d'autres organes, elles ont contribué à la réalisation de certains des objectifs consacrés dans la Charte. Toute évaluation des résultats obtenus par les Nations Unies ne doit pas toutefois se concentrer sur les échecs enregistrés dans certains cas isolés, mais bien plutôt sur la contribution globale qu'elles ont apportée à la restructuration systématique des relations internationales.

Les Nations Unies ont non seulement été une instance appropriée pour discuter et résoudre des problèmes mondiaux, mais elles ont également créé des précédents irréversibles dans les relations internationales. Au cours des 40 dernières années, nous avons assisté à un glissement de plus en plus marqué vers le multilatéralisme et, si la plupart des peuples colonisés ont aujourd'hui obtenu leur indépendance, si les nations d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine participent activement à des négociations internationales complexes touchant

M. Wolde (Ethiopie)

l'avenir et le bien-être de l'humanité, cela est dû, dans une large mesure, aux efforts soutenus et constants déployés par les Nations Unies. Sans crainte d'être contredit, on peut dire que les Nations Unies ont renforcé et élargi la coopération multilatérale dans tous les domaines de la vie internationale.

M. Wolde (Ethiopie)

En raison de son universalité, reflet des différentes cultures et civilisations des Etats Membres, les Nations Unies sont devenues la source la plus importante qui soit de droit international. Bon nombre des traités, conventions et autres instruments juridiques internationaux qui ont été conclus au cours des 40 dernières années ont soit trouvé leur origine aux Nations Unies, soit été examinés et adoptés par celles-ci. Aujourd'hui, ces instruments juridiques régissent et réglementent les relations internationales d'une manière qui n'a pas de précédent dans l'histoire de l'humanité. Dans le domaine du développement économique et social, les activités des Nations Unies sont encore plus tangibles. Par le truchement de leurs 32 institutions spécialisées et de leurs différents programmes, les Nations Unies continuent de traiter une grande diversité de problèmes concernant le développement socio-économique de l'humanité. Les institutions spécialisées et les programmes continuent entre autre à promouvoir et dispenser l'éducation, à subvenir aux besoins des enfants, des personnes âgées ou déplacées, à remédier aux dégâts écologiques subis par l'environnement, à promouvoir la communication mondiale, à faciliter le commerce et l'industrialisation et à servir de point de convergence pour la mobilisation de l'aide humanitaire et de l'aide au développement.

Toutefois, en dépit de tout cela, beaucoup reste encore à faire. La persistance, voire l'accroissement du nombre de foyers de tension, la spirale de la course aux armements, y compris la militarisation de l'espace extra-atmosphérique, la poursuite de l'occupation illégale de la Namibie et le renforcement du système odieux de l'apartheid par le régime raciste d'Afrique du Sud, la violation flagrante des règles du droit international par certains Etats, la détérioration de plus en plus rapide des conditions économiques et sociales des pays en développement, notamment en Afrique, ainsi que l'ordre économique international injuste sont autant de défis que les Nations Unies doivent aujourd'hui relever.

Toutes ces situations explosives ainsi que d'autres qui existent dans notre monde d'aujourd'hui sont, d'une manière générale, des problèmes anciens mais qui se posent peut-être en des termes nouveaux. Toutefois, ils mettent tous en relief l'intensification croissante des contradictions qui existent entre les ambitions et les intérêts de quelques Etats tels qu'ils les perçoivent, d'une part, et les objectifs et principes de la Charte des Nations Unies, d'autre part. Parfois, les

M. Wolde (Ethiopie)

défis que constituent ces problèmes semblent beaucoup plus amples et beaucoup plus puissants que notre volonté politique de rester unis pour les affronter.

Néanmoins, les Nations Unies doivent oeuvrer en faveur du démantèlement rapide du système haïssable de l'apartheid en Afrique du Sud, du retrait immédiat des forces d'occupation sud-africaines de Namibie et de l'accession à l'indépendance du peuple opprimé de ce territoire international. Elles devraient également, de façon hautement prioritaire, accorder une attention accrue à la lutte contre la pauvreté, la maladie, la famine et le sous-développement qui continuent de saper l'énergie et la vitalité des pays en développement en général, ceux d'Afrique en particulier.

Les Nations Unies ont un rôle tout aussi vital à jouer pour enrayer et changer le sens de la marche macabre qui nous mène vers un affrontement nucléaire qui serait une apocalypse. La conclusion d'accords sur la non-utilisation en premier de l'arme nucléaire, sur l'interdiction totale des essais nucléaires et sur le gel immédiat de la fabrication d'armes nucléaires et de leurs systèmes de vecteurs à leur niveau actuel, ainsi que la cessation immédiate de tous les efforts et projets visant à militariser l'espace extra-atmosphérique doivent de toute urgence retenir l'attention.

Il convient également de s'efforcer de renforcer le mécanisme de maintien de la paix des Nations Unies et sa capacité de réagir efficacement à des violations de la paix et à des actes d'agression. A cet égard, les Etats doivent être invités à respecter les principes de l'égalité souveraine, de l'intégrité territoriale de tous les Etats, de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et du droit de tous les Etats de choisir leur propre système socio-économique.

Voilà donc certains des grands défis de notre époque et nous sommes absolument convaincus que les Nations Unies sauront les relever avec succès si tous les Etats Membres leur apportent l'appui dont elles ont besoin en démontrant leur fidélité envers les buts et principes de la Charte. En revanche, si nous lui refusons cet appui, il est certain que notre organisation ne pourra pas traiter avec succès les questions les plus brûlantes de notre époque et que l'histoire ne manquera pas d'attribuer cet échec à un manque de volonté politique de la part des Etats Membres et non pas à certaines défaillances de la structure et du fonctionnement des Nations Unies.

M. Wolde (Ethiopie)

Comme nous le reconnaissons d'ailleurs tous, les buts et principes de la Charte ont déjà prouvé leur validité universelle et durable. La structure de l'Organisation, certes, pourrait être améliorée, mais elle s'est aussi avérée viable. Ainsi, lorsque nous évoquons les échecs des Nations Unies, nous parlons en réalité des défaillances des Etats Membres. Je soutiens que toute organisation n'est en réalité que la synthèse qualitative et quantitative des parties qui la composent; il ne saurait en être autrement.

Aujourd'hui, nous devons donc faire un examen de conscience. Avons-nous tous été fidèles aux buts et principes de la Charte? Avons-nous tous respecté les décisions et résolutions des Nations Unies qui, de par leur nature même, expriment les vues de la communauté internationale? Notre contribution au bien-être et au renforcement de l'Organisation a-t-elle été à la hauteur des obligations que nous avons à assumer en vertu de la Charte? Voilà certainement des questions que nous devons tous nous poser aujourd'hui et auxquelles nous devons tous répondre individuellement les uns et les autres.

En tout état de cause, nous sommes convaincus qu'il ne saurait y avoir de moment plus opportun ni plus propice pour les Etats Membres de renouveler leur engagement sans équivoque et leur attachement aux nobles idéaux de la Charte que ce quarantième anniversaire de la création des Nations Unies. Cet anniversaire pourrait et même devrait être l'aube d'une ère nouvelle dans les relations internationales. Partant, la méfiance doit céder la place à la confiance réciproque et l'affrontement à la coopération. La portée de la coopération multilatérale doit être renforcée et élargie. Les intérêts nationaux égoïstes doivent céder le pas aux vastes intérêts communs de l'humanité. La domination et l'exploitation doivent être éliminées et remplacées par un système de relations harmonieuses fondées sur l'égalité, la justice et l'intérêt mutuel. Je suis convaincu que ce ne sont pas là des rêves chimériques mais des objectifs qui relèvent du domaine du possible.

L'on se demande souvent si l'humanité pourrait survivre sans les Nations Unies. Quant à nous, nous choisissons de répondre oui. Mais sans les Nations Unies, l'humanité pourrait-elle atteindre les objectifs de paix et de prospérité mondiale qui lui sont chers? La réponse ne peut être qu'un non catégorique.

M. Wolde (Ethiopie)

Partant de cette conviction, nous, en Ethiopie, préconisons que le rôle de l'Organisation des Nations Unies et celui du Secrétaire général soient encore renforcés. Nous estimons qu'il est indispensable que tous les Etats Membres acceptent le rôle central de l'Organisation des Nations Unies dans toutes les négociations et délibérations visant le règlement des problèmes les plus brûlants de notre époque. Il incombe également aux Etats Membres d'utiliser de manière efficace les bons offices du Secrétaire général dans toute tentative faite pour résoudre les conflits.

En tant que membre de l'ancienne Société des Nations, l'Ethiopie a eu une expérience directe des conséquences de l'effondrement de la légalité et de la moralité internationales. En conséquence, l'Ethiopie est fermement convaincue que l'Organisation des Nations Unies non seulement représente ce que l'on peut obtenir de mieux et de plus noble grâce à des efforts multilatéraux, mais demeure le seul espoir de l'humanité pour un monde meilleur. Toute insuffisance dans sa structure ou dans son fonctionnement devrait être palliée non pas par des retraits ou des menaces de retrait, mais par un travail de collaboration au sein du système.

Je saisis donc cette occasion pour réaffirmer une fois de plus l'attachement inébranlable de l'Ethiopie au renforcement de l'Organisation des Nations Unies et sa ferme volonté d'œuvrer à tout moment à la réalisation totale et efficace des principes et buts de sa charte.

La séance est levée à 19 h 45.